

Milieu physique

Évaluation environnementale de site Phase 1



SNC · LAVALIN

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT -
PROJET D - 6703-11-GA07**

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

RAPPORT FINAL - VERSION 01



ENVIRONNEMENT ET EAU

Juin 2014

Projet n°610296



SNC • LAVALIN

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389
ENTRE BAIE-COMEAU ET FERMONT -
PROJET D - 6703-11-GA07

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

RAPPORT FINAL - VERSION 01

Juin 2014

N°610296

ENVIRONNEMENT ET EAU

Préparé par :

Jacques Laurin

Jacques Laurin, géol., M.Sc., Env.

Vérifié par :

Diane Langlois

Diane Langlois, géogr., M.Sc. Env.

Vérifié par :

David Gélinas
2014-05-04

David Gélinas, ing.

CONDITIONS ET AVIS AU LECTEUR

Le présent document exprime l'avis professionnel de SNC-Lavalin inc., à l'égard des questions aux présentes, formulé au meilleur de son jugement professionnel et avec un soin raisonnable. Il doit être lu dans le contexte du Programme de travail définitif – Étude d'impact environnemental (ÉIE) rév. 04 daté du 29 novembre 2012 (le Contrat) et conclu entre SNC-Lavalin inc. et ministère des Transports du Québec (le Client), ainsi que de la méthodologie, des procédures et des techniques employées, des hypothèses posées par SNC-Lavalin inc. et enfin, des circonstances et des contraintes qui prévalaient au moment de l'exécution du mandat. Le présent document a été rédigé uniquement aux fins prévues au Contrat, et exclusivement à l'intention du Client, qui en comprend les restrictions et dont les recours se limitent à ceux qui ont été énoncés au Contrat.

Le présent document doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Toute tierce partie porte l'entière responsabilité de l'usage qu'elle ferait, de la créance qu'elle attacherait ou de la décision qu'elle prendrait en fonction du contenu du présent document. Sous réserve de la loi, SNC-Lavalin inc. décline toute responsabilité à l'égard de tierces parties en ce qui a trait à la publication, aux références, aux citations ou à la distribution qui seraient faites du présent document ou de son contenu partiel ou complet, et de la créance qu'y attacherait une quelconque tierce partie. SNC-Lavalin ne donne aucune garantie, ni assurance à des tiers que les constatations énoncées, opinions ou conclusions exprimées dans ce rapport sont justes ou valides.

Ce rapport ne constitue pas une opinion juridique. Les principes, procédures ou normes appliqués lors de la réalisation d'une évaluation environnementale Phase I ne sont ni réglementés, ni universellement semblables. SNC-Lavalin effectue ces évaluations en s'inspirant des lignes directrices du Guide de caractérisation des terrains contaminés du MDDEFP (2003) et les lignes directrices publiées par l'association canadienne de normalisation (ACNOR) dans son guide CSA Z768-01 (confirmée en 2012).

Il est important de noter toutefois que les méthodes d'évaluation employées, bien que visant à minimiser le risque de problèmes non identifiés, ne peuvent en garantir l'absence. Par exemple, la présence de contaminants dans le sol ne peut être confirmée que par un programme détaillé de caractérisation du sol et de l'eau souterraine. Ce rapport de caractérisation doit être lu dans son ensemble, puisque des sections prises hors contexte peuvent être trompeuses.

Il est interdit de reproduire ou de distribuer le présent rapport sans l'autorisation écrite du Client et de SNC-Lavalin inc.

ASSURANCE QUALITÉ

Chez SNC-Lavalin, nous tenons en haute estime nos clients ainsi que l'environnement et les communautés au sein desquels nous travaillons.

Nous appliquons rigoureusement et améliorons continuellement notre Système de Gestion de la Qualité, qui a été enregistré par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) selon la norme internationale ISO 9001, afin de répondre et de surpasser les exigences de nos clients. Nous reconnaissons que la qualité de notre prestation est souvent jugée par :

- Des travaux de terrain réalisés en toute sécurité;
- Une cueillette d'information (inventaires, relevés, recherches) précise et complète;
- La qualité technique et linguistique des livrables soumis;
- Le respect des échéanciers;
- Le respect des budgets;
- Une facturation rapide, claire et précise;
- La compétence de notre personnel.

Tous les documents présentés à nos clients seront révisés par au moins deux professionnels pour les fins de contrôle de la qualité et ainsi réduire les efforts et délais de révision par nos clients.

Dans la planification et la réalisation des projets qui nous sont confiés, nous sommes fidèles aux principes du développement durable en incorporant les principes de durabilité à chaque stade du cycle de vie d'un projet.

Chez SNC-Lavalin, nous comprenons que la satisfaction de nos clients est indispensable à la réussite de nos affaires et nous voulons être perçus par eux comme un partenaire privilégié pour réaliser des projets durables.

L'entreprise est membre de diverses associations accréditées dont l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQEI), le Réseau Environnement et l'Association canadienne de réhabilitation des sites dégradés (ACRSD).



ÉQUIPE DE TRAVAIL

SNC-Lavalin

Chargée de discipline	Marthe Robitaille, M. Env.
Révision	Jacques Laurin, géol., M. Sc., Env. Diane Langlois, B. Sc., M.Sc. Env.
Rédaction	Karine Nault, géographe
Cartographie	Catherine Julien, technologue en géomatique
Édition	Marie-Audrée Gosselin

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
1.1	Renseignements généraux.....	3
1.2	Mandat et objectifs.....	3
1.3	Approche retenue	4
2	DESCRIPTION DU SITE	7
2.1	Localisation du site	7
2.2	Description générale du site à l'étude et des propriétés adjacentes.....	7
2.2.1	État des lieux - remblai et tache au sol	7
2.3	Services	15
2.4	Zonage et usage.....	15
3	HISTORIQUE DU SITE ET DES ENVIRONS	17
3.1	Photographies et cartes consultées.....	17
3.2	Plans d'assurance incendie	18
3.3	Titres de propriété.....	18
3.4	Informations reçues des autorités gouvernementales	18
3.4.1	Municipalité régionale de comté de Manicouagan	18
3.4.2	Municipalité de Baie-Comeau	18
3.4.3	Régie du bâtiment du Québec	18
3.4.4	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	18
3.5	Autres documents consultés.....	18
3.5.1	Inventaires du MDDEFP	18
3.5.2	Registre des interventions d'Urgence Environnement (MDDEFP)	19
3.5.3	Régie du bâtiment.....	19
3.6	Étude de caractérisation environnementale antérieure	19
3.7	Autres dossiers	19
3.8	Sommaire de l'historique	20
3.8.1	Usage antérieur du site et des terrains adjacents.....	20
3.8.2	Résumé des activités réalisées sur le terrain et susceptibles de l'avoir contaminé	20
4	GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE.....	21
4.1	Géologie et nature du sol.....	21
4.2	Topographie, hydrologie et hydrogéologie	21
4.2.1	Puits et ouvrages de captage de surface.....	21
5	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	23

5.1	Gestion des matières résiduelles.....	23
5.1.1	Matières dangereuses résiduelles	23
5.2	Produits chimiques et substances réglementées	23
5.2.1	Amiante, mousse d'urée formaldéhyde, peinture à base de plomb, biphényles polychlorés.....	23
5.2.2	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	23
5.2.3	Substances radioactives	23
5.3	Gestion des eaux.....	23
5.4	Émissions atmosphériques.....	24
5.5	Bruit	24
5.6	Gestion des réservoirs d'entreposage.....	24
6	INTERPRÉTATION	25
7	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	27
7.1	Conclusions	27
7.2	Recommandations.....	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Liste des observations effectuées lors de la visite du site, par points GPS.....	9
Tableau 3.1	Examen des photographies aériennes de 1972 à 2013	17
Tableau 3.2	Répertoire de la RBQ	19
Tableau 6.1	Liste des sites adjacents avec activités ou équipements pouvant avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols du site à l'étude, par points GPS	25

LISTE DES CARTES

Carte 1, feuillet 1	Site de contamination potentielle ou réelle	12
Carte 1, feuillet 2	Site de contamination potentielle ou réelle	13

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A	Photographies du site
ANNEXE B	Informations obtenues des autorités gouvernementales et plans de zonage
ANNEXE C	Liste des photographies aériennes

RÉSUMÉ

À la demande du ministère des Transports du Québec (MTQ), SNC-Lavalin a réalisé entre mai et septembre 2013, une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Ph I) couvrant l'ensemble du Projet D pour l'amélioration de la route 389, soit du kilomètre 22 au kilomètre 110 (le Site). Cette route relie la route 138 à partir de Baie-Comeau à la frontière du Labrador. Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet d'amélioration de la route 389.

Selon les informations historiques obtenues, le site à l'étude a été développé depuis au moins 1972. Les propriétés adjacentes sont généralement boisées, à l'exception des propriétés de Manic-2 et du poste de distribution électrique de Micoua (appartenant toutes deux à Hydro-Québec). Quelques propriétés commerciales ont été observées, essentiellement situées dans le secteur de Manic-2.

Sur la base des informations obtenues au cours de ce mandat et sous réserve des limitations mentionnées à l'intérieur de ce rapport, le site à l'étude n'a pas fait l'objet d'activités susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine. Cependant, des activités réalisées sur les propriétés adjacentes au site à l'étude ou la présence d'équipements ou de débris sont susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols du site à l'étude.

En fonction des constats de l'ÉES Ph I réalisée sur le site à l'étude et des observations réalisées sommairement pour les propriétés adjacentes, une caractérisation environnementale des sols Phase II est recommandée.

1 INTRODUCTION

1.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À la demande du ministère des Transports du Québec (MTQ), SNC-Lavalin a réalisé entre mai et septembre 2013 une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Ph I) sur l'ensemble du Projet D pour l'amélioration de la route 389. Ce tronçon de route s'étend du kilomètre 22 au kilomètre 110. Cette étude est réalisée dans le cadre d'un programme d'amélioration de la route 389.

Aucune adresse civique ne correspond au site à l'étude, puisqu'il s'agit d'une route. Les coordonnées géodésiques de l'extrémité sud du site à l'étude sont 49°19'4,85" nord et -68° 21' 0,67" ouest tandis que celles de l'extrémité nord sont 49° 52' 41,45 nord et 68° 43' 45,93 ouest. L'emplacement du site est présenté à la Carte 1, feuillets 1 et 2. La zone d'étude comprend une zone tampon d'une largeur de 75 m de part et d'autre de la route 389 pour un total de 150 m de largeur.

1.2 MANDAT ET OBJECTIFS

SNC-Lavalin a été mandatée en novembre 2012 par le MTQ afin de réaliser une ÉES Ph I dont les objectifs sont les suivants :

1. Faire les recherches nécessaires concernant l'historique et les utilisations antérieures du site à l'étude;
2. Repérer les zones connues ou possibles de contamination sur le terrain ou sur les terrains adjacents où il serait peut-être nécessaire d'effectuer des études complémentaires en raison de la nature des activités qui y ont été menées au cours des ans;
3. Identifier les activités susceptibles d'être à l'origine d'une contamination potentielle du site à l'étude.

1.3 APPROCHE RETENUE

L'approche retenue pour la réalisation de cette ÉES Ph I s'inspire du Guide de caractérisation des terrains contaminés du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) et des lignes directrices publiées par l'association canadienne de normalisation (ACNOR) dans son guide CSA Z768-01 (confirmée en 2012).

Plus spécifiquement, la démarche a été réalisée selon les trois principales étapes suivantes :

A) Étude de dossier et consultation des documents suivants :

- cartes de zonage et plans cadastraux (application Déméter de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ));
- photographies aériennes et cartes topographiques actuelles et historiques;
- plans d'assurance incendie et cartes historiques d'utilisation du sol lorsque disponibles;
- banque de données des dossiers traités par le MDDEFP dans le cadre de sa Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (Politique);
- inventaire des lieux d'élimination de matières résiduelles dangereuses et répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du Québec;
- cartes et rapports géologiques disponibles;
- données obtenues dans la banque de données du système d'information hydrogéologique du MDDEFP;
- recherches des titres de propriété (aucune recherche n'a pu être effectuée dans le cadre de ce mandat);
- rapports antérieurs de caractérisation environnementale, et
- renseignements obtenus à la suite des demandes d'accès à l'information adressées aux autorités gouvernementales (MDDEFP, Régie du bâtiment du Québec, municipalité de Baie-Comeau et MRC de Manicouagan).

B) Visite du site, et de ses environs

Une visite du site et de ses environs a été effectuée entre le 15 et le 23 juillet 2013 par Annie Maloney, biologiste, ing. Forestier, Denis Bouchard, M.Sc. biologiste et Christian Fortin, M.Sc., biologiste. Cette visite de site a été réalisée en parallèle des inventaires biologiques réalisés dans le cadre d'une étude d'évaluation environnementale (étude d'impact) pour le même site à l'étude. La présente ÉES Phase I fera partie intégrante de cette évaluation environnementale. La visite avait entre autres pour objectifs :

- l'identification sur place d'indices de contamination;
- l'évaluation des impacts environnementaux potentiellement associés aux activités pratiquées sur le site à l'étude et sur les terrains adjacents.

Durant la visite du site, certains éléments concernant la gestion de l'environnement ont fait l'objet d'un examen approfondi :

- Historique du site, description des activités actuelles et antérieures;
- Contamination potentielle des sols et de l'eau souterraine;
- Tout autre élément ayant des incidences possibles sur l'environnement (zones d'entreposage, zones de manutention et d'usinage, zones remblayées, etc.).

Aucune entrevue n'a été menée dans le cadre de cette ÉES Phase I. L'information obtenue auprès du propriétaire du site et client de l'ÉES Phase I, soit le MTQ, l'a été via le Groupe de gestion intégrée responsable de la coordination du projet.

2 DESCRIPTION DU SITE

2.1 LOCALISATION DU SITE

Le site à l'étude est localisé dans la MRC de la Manicouagan, plus précisément au nord du territoire de la ville de Baie-Comeau. La route 389 relie la route 138 dans la ville de Baie-Comeau à la frontière du Labrador, pour une distance totale de 570 km. Le tronçon à l'étude se situe entre le kilomètre 22 et le kilomètre 110, pour un total de 88 kilomètres. Il est identifié par le Projet D et couvre la distance entre les barrages de Manic-2 et Manic-3. La zone d'étude comprend une zone tampon d'une largeur de 75 m de part et d'autre de la route 389 pour un total de 150 m de largeur.

La localisation du site à l'étude est indiquée à la Carte 1, feuillets 1 et 2. Cette carte présente les limites du site à l'étude. Des photographies prises lors de la visite sont présentées à l'Annexe A.

2.2 DESCRIPTION GENERALE DU SITE A L'ETUDE ET DES PROPRIETES ADJACENTES

Le site à l'étude est constitué d'une route sinueuse asphaltée au profil accidenté. Les abords de la route sont généralement boisés ou rocheux. Des propriétés vacantes ou à vocation récréative ou commerciale sont disséminées de part et d'autre du tronçon de route à l'étude.

2.2.1 État des lieux - remblai et tache au sol

Aucun indice de stress à la végétation n'a été observé lors de la visite du site à l'étude. Cependant, des taches au sol ont été observées à plusieurs endroits sur les propriétés situées de part et d'autre du site à l'étude. Ces taches varient en superficie allant jusqu'à 2 m de diamètre et sont soit des taches d'hydrocarbures pétroliers (possiblement de l'huile), soit des taches de sels de voirie. Les observations effectuées lors de la visite du site à l'étude sont détaillées en fonction des points GPS identifiés sur la Carte 1, feuillets 1 et 2 :

Point 27 : des piles de sable/gravier et de morceaux d'asphalte ont été observées sur un site adjacent localisé à environ 2 km au nord de la limite du site à l'étude.

Point 57 : une tache d'hydrocarbures pétroliers avec odeur (possiblement de l'huile) a été notée sur ce site adjacent au site à l'étude. La tache observée avait une superficie d'environ 1,2 m de diamètre.

Point 31 : plusieurs taches d'hydrocarbures (possiblement de l'huile) ont été observées dans l'élargissement de la route servant pour arrêts (zone de stationnement graveleuse). La plus grande tache avait une dimension d'environ 2 m².

Point 34 : plusieurs matières résiduelles ont été observées sur ce site adjacent au site à l'étude. Les matières résiduelles sont de nature variée et semblent avoir été déposées depuis plusieurs années puisqu'elles sont en partie enfouies sous le sol forestier. L'aire des matières résiduelles couvre une superficie d'environ 350 m². Le site est localisé en bordure d'une ligne de transport d'énergie. Les matières résiduelles sont constituées de pneus, de métal rouillé, de boîtes de

conserve, de résidus de plastique, de bouteilles de verre et de barils de 20 litres vides. Aucune odeur d'hydrocarbures pétroliers n'a été perçue sur ce site.

Point 22 : une tache d'huile a été observée dans une sablière/gravière. Aucune odeur n'a été observée sur ce site. Ce site est situé à environ 250 m à l'est du site à l'étude.

Point 17 : un réservoir dont la base est partiellement enfouie sous la surface du sol a été observé sur un site adjacent au site à l'étude. Le réservoir contenait de l'eau stagnante et une substance granuleuse blanche pouvant s'apparenter à des sels de voirie. Aucune odeur n'a été notée à cet endroit.

Point 33 : plusieurs matières résiduelles ont été observées sur ce site adjacent à la route 389. L'aire des matières résiduelles couvre une superficie d'environ 50 m². Les matières résiduelles semblent avoir été déposées à cet endroit depuis plusieurs années puisqu'elles sont partiellement enfouies sous le sol forestier. Les matières résiduelles sont constituées de bouteilles de verre, de résidus de porcelaine, de résidus de métal (pièces de machinerie, sceaux en métal, boîtes de conserve, etc.), etc.

Point 14 : plusieurs taches d'huile d'environ 30 cm² ont été observées sur ce site qui constitue une zone d'arrêts (stationnement gravelé) et de dépôt de matériel en bordure du site à l'étude.

Point 15 : Des résidus de métal brûlés ont été observés sur ce site en bordure du site à l'étude.

Point 304 : un baril de métal rouillé abandonné et vide en bordure de la route 389 a été observé. Aucune odeur n'a été notée à cet endroit.

Point 12 : un baril de 20 litres constituant un réservoir de mazout adossé à un chalet a été observé sur ce site. Des fuites de mazout ont été observées sur les planches de bois sous le réservoir de mazout. Une forte odeur de mazout a aussi été observée à cet endroit. Le site est localisé à environ 75 m à l'ouest du site à l'étude, soit à la limite de la zone tampon identifiée pour le site à l'étude.

Point 195 : une carcasse de voiture ainsi que des pièces de machinerie ont été observées à demi-enfouies sous le couvert forestier. Ce site est situé à environ 300 m du site à l'étude.

Point 196 : des matières résiduelles domestiques ont été abandonnées en surface de ce site localisé à environ 300 m au sud-ouest du site à l'étude.

Point 197 : deux réservoirs en acier abandonnés ont été observés sur ce site qui se situe à environ 65 m au nord-est du site à l'étude. Aucune tache au sol ou odeur n'a été perçue sur le site.

Point 198 : des carcasses de voitures et de machineries ont été observées sur ce site localisé à environ 100 m au nord-est du site à l'étude. Aucune tache au sol ou odeur n'a été perçue sur le site.

Point 7 : des pneus abandonnés ont été observés sur ce site, localisé en bordure de la route.

Point 6 : des pièces métalliques appartenant à de la machinerie semblent avoir été abandonnées sur ce site. Un entrepôt de sels de voirie dont la protection contre les intempéries est déficiente permet le lessivage d'une partie des sels hors de l'entrepôt et sur le sol graveleux du site. Une ancienne structure contenant plusieurs équipements ressemblant à des transformateurs électriques pouvant contenir des BPC est abandonnée sur le site. Un réservoir d'hydrocarbures pétroliers muni d'une digue de rétention et d'une pompe distributrice repose directement sur un sol graveleux. Aucune odeur n'a été observée sur le site, mais de nombreuses taches de sel de voirie ont été observées. Ce site est localisé en bordure du site à l'étude.

Le Tableau 2.1 suivant résume les observations effectuées par l'équipe de professionnels en environnement lors de la visite du site à l'étude et de ses environs. Les points GPS sont présentés dans l'ordre qu'ils apparaissent du nord au sud sur la carte du site à l'étude (Carte 1, feuillets 1 et 2). La colonne « photos correspondantes » fait référence au document photographique présenté à l'annexe A du présent rapport.

Tableau 2.1 Liste des observations effectuées lors de la visite du site, par points GPS

Nom du point	Coordonnées géographiques	Kilomètre(s) le plus près	Description	Photos correspondantes	Zone de correction de la route (O/N)	Type de segment
27	49° 52' 19.362" N 68° 43' 33.016" O	108	Morceaux d'asphalte entreposés	1	N (environ 2 km au nord)	Hors segments
57	49° 50' 51.785" N 68° 44' 52.058" O	106	Tache et odeur d'huile	2	O (en bordure de la route)	Long
31	49° 47' 13.872" N 68° 43' 32.947" O	97-98	Taches d'huile	3	N (environ 180 m à l'est)	Long
34	49° 45' 34.679" N 68° 42' 38.050" O	93	Matières résiduelles (pneus, métal, plastique, verre) et anciens barils de 20 litres	4, 5, 10	O (75 m à l'ouest)	Critique
22	49° 44' 11.549" N 68° 40' 6.983" O	89	Tache d'huile	6	N (environ 250 m à l'est)	Court
17	49° 33' 30.480" N 68° 32' 48.388" O	62	Réservoir abandonné (substance blanche)	7, 8	O (en bordure de la route)	Long
33	49° 32' 31.182" N	60	Matières résiduelles en surface (verre,	9, 11	O (en bordure	Long

Nom du point	Coordonnées géographiques	Kilomètre(s) le plus près	Description	Photos correspondantes	Zone de correction de la route (O/N)	Type de segment
	N 68° 32' 44.081" O		porcelaine, métal)		de la route)	
14	49° 26' 35.831" N 68° 32' 17.048" O	47-48	Tache d'huile	12	O (dans le tracé projeté)	Long
15	49° 26' 19.490" N 68° 31' 58.114" O	46-47	Matières résiduelles en surface (métal)	13	N (environ 250 m à l'est)	Long
304	49° 25' 39.130" N 68° 30' 57.020" O	44-45	Baril de métal rouillé	14	O (dans le tracé projeté)	Long
12	49° 23' 48.783" N 68° 28' 8.603" O	37	Réservoir mazout – odeurs fortes	15, 16	O (environ 75 m à l'ouest)	Hors segment
195	49° 19' 33.503" N 68° 22' 55.736" O	24	Carcasse de voitures	17	N (environ 300 m au sud-ouest)	Long
196	49° 19' 33.726" N 68° 22' 58.127" O	24	Matières résiduelles en surface	18	N (environ 300 m au sud-ouest)	Long
197	49° 19' 25.486" N 68° 22' 4.519" O	23	Réservoir abandonné	19, 20	O (environ 65 m au nord-est)	Court
198	49° 19' 26.454" N 68° 22' 5.459" O	23	Carcasses de voitures	21, 22	O (environ 100 m au nord-est)	Court
7	49° 19' 14.845" N 68° 21' 55.636" O	22	Pneus abandonnés	23	O (en bordure de la route)	Hors segment (entre 1 court et 1 critique)
6	49° 19' 07.301" N 68° 21' 341.730" O	21-22	Taches de sels de voirie, taches d'huile et réservoir d'hydrocarbures	24 à 29	O (en bordure de la route)	Hors segment (entre 1 court et 1 critique)

Segments longs : segments de plus d'un kilomètre soumis au processus d'évaluation environnementale québécois.

Segments courts : segments de moins d'un kilomètre soustrait du processus d'évaluation environnementale québécois et qui feront plutôt l'objet de demandes de certificats d'autorisation.

Segments critiques : segments prioritaires pour la correction de la route 389, peu importe la longueur du segment.



PROJET

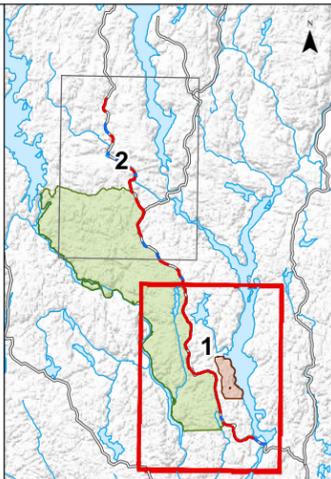
- Tronçon à modifier du lot 2
- Tronçon à modifier (court)
- km 25 Point kilométrique (route existante)

Évaluation environnementale de site Phase II

- Recommandée*

INFRASTRUCTURES ET LIMITES

- Prise d'eau
- Route nationale
- Route locale
- Chemin
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Limite municipale
- Zone d'exploitation contrôlée (Zec)
- Centre d'études et de recherche Manicouagan



SNC-LAVALIN

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE
389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3**

**Évaluation environnementale de site Phase 1
Sites de contamination potentielle ou réelle**

Sources :
 BNDT, 1/250 000, RNCan, 2001
 Adresse Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011

DOCUMENT EN COURS

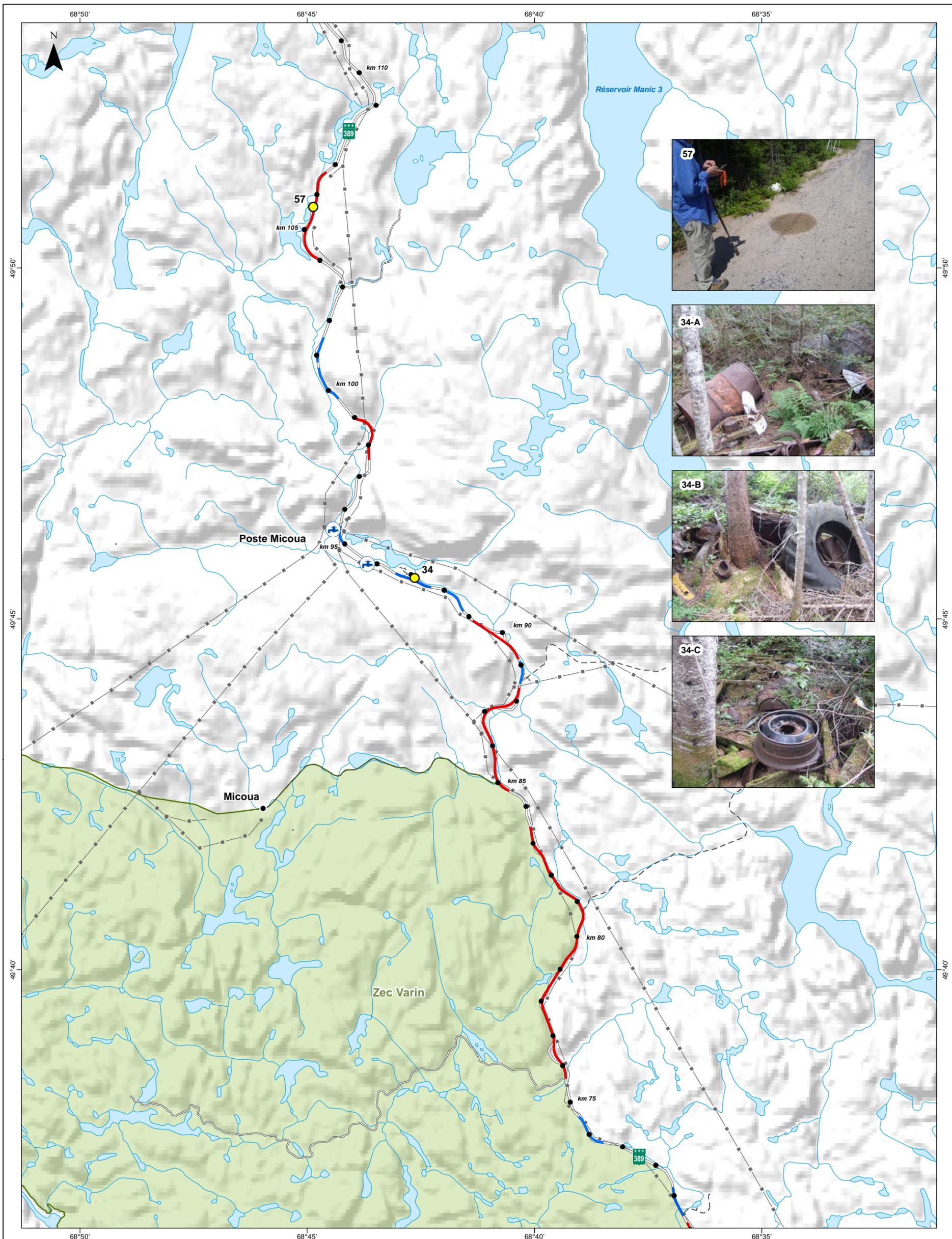
Projet : 610296
 Fichier : snc610296_p1_c1_tab_140602.mxd

Projection MTM, fuseau 6, NAD83

0 1,5 3 km
1/150 000

Juin 2014 **Carte 1 Feuille 1 de 2**

*Les photos illustrées sur cette carte font référence au document photographique en annexe A.



PROJET

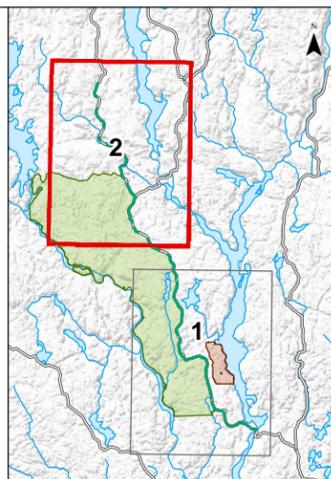
- Tronçon à modifier du lot 2
- Tronçon à modifier (court)
- km 25 Point kilométrique (route existante)

Évaluation environnementale de site Phase II

- Recommandée*

INFRASTRUCTURES ET LIMITES

- Prise d'eau
- Route nationale
- Route locale
- Chemin
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Limite municipale
- Zone d'exploitation contrôlée (Zec)
- Centre d'études et de recherche Manicouagan



Le Groupe de gestion intégré
 Québec, 2013
 ADOM
 Route 389
 Manicouagan



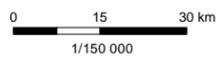
**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE
 389 ENTRE BAIÉ-COMEAU ET FERMONT
 Projet D – De Manic-2 à nord de Manic-3**

**Évaluation environnementale de site Phase 1
 Sites de contamination potentielle ou réelle**

Sources :
 BNDT, 1/250 000, RNCan, 2001
 Adresse Québec, 2013
 SIEF, 1/20 000, MRNF Québec, 2011

DOCUMENT EN COURS

Projet : 610296
 Fichier : snc610296_p1_c2_tab_140602.mxd
 Projection MTM, fuseau 6, NAD83



Octobre 2013

Carte 1 Feuille 2 de 2

*Les photos illustrées sur cette carte font référence au document photographique en annexe A.

2.3 SERVICES

Le site à l'étude n'est pas desservi par un réseau d'aqueduc ou d'égout municipal. Aucune signalisation indiquant la présence d'un réseau de distribution de gaz ou de toute autre infrastructure souterraine n'a été observée. Toutefois, cela n'en garantit pas l'absence.

2.4 ZONAGE ET USAGE

Les informations relatives au zonage fournies par la MRC de Manicouagan sont insérées à l'Annexe B de ce rapport. Selon ces informations, le site à l'étude est zoné essentiellement « public et institutionnel » sauf quelques endroits zonés « commerce et service ». Les propriétés adjacentes sont essentiellement zonées « forestier », sauf quelques endroits zonés « récréation », « conservation » et « villégiature » essentiellement autour des lacs. Aucun changement de zonage n'était prévu au moment de la recherche documentaire.

3 HISTORIQUE DU SITE ET DES ENVIRONS

3.1 PHOTOGRAPHIES ET CARTES CONSULTÉES

L'historique d'occupation du site à l'étude et de ses environs a été obtenu par la consultation de divers documents, notamment des photographies aériennes. L'analyse des photos aériennes du site à l'étude indique que le site à l'étude existe depuis au moins 1972. Les propriétés adjacentes sont généralement boisées, à l'exception des propriétés de Manic-2 et du poste de distribution d'électricité de Micoua appartenant toutes deux à Hydro-Québec. Quelques propriétés commerciales ont été observées, essentiellement situées dans le secteur de Manic-2. La liste des photographies aériennes consultées est présentée à l'Annexe C.

Un sommaire de l'examen des photographies aériennes couvrant la période 1972 à 2013 est présenté au Tableau 3.1. Les observations pour les propriétés adjacentes citées au Tableau 2.1 du présent rapport sont sommairement présentées dans le Tableau 3.1.

Tableau 3.1 Examen des photographies aériennes de 1972 à 2013

Années	Échelle	Observations sur le site	Observations sur les terrains adjacents
1972 et 1976	1 : 40 000	Le tronçon de la route 389 à l'étude est construit. L'emplacement de la route est le même que celui observé au moment de réaliser cette étude.	Les observations réalisées pour les propriétés ciblées au Tableau 2.1 indiquent que plusieurs de ces propriétés étaient soit des zones gravellées constituant des zones d'arrêts en bordure de la route ou des chemins d'accès vers des sites d'exploitation (gravières) ou des zones d'exploitation forestière. Dans le secteur de Manic-2, des bâtiments d'apparence commerciale (point 8) étaient construits le long de la route 389, soit juste à l'est des installations de Manic-2.
1982 à 1987	1 : 15 000 1 : 40 000	Observations similaires aux photographies aériennes de 1972 et 1976.	Pas de changement significatif à l'exception de quelques lieux d'exploitation (gravières) qui semblent être à l'abandon (ex. à l'endroit des points 195, 196).
1992-1996	1 : 40 000	Observations similaires aux photographies aériennes de 1982 et 1987.	Observations similaires aux photographies aériennes de 1982 et 1987 à l'exception d'une nouvelle exploitation (gravière) observée à l'endroit du point 11 (anciennement un chemin d'accès vers la ligne hydro-électrique).
2013	-	Observations similaires aux photographies aériennes de 1992 et 1996.	Observations similaires aux photographies aériennes de 1992 et 1996.

De façon générale, le site à l'étude ne semble pas avoir connu de changement significatif entre 1972 et 2013.

3.2 PLANS D'ASSURANCE INCENDIE

Selon le site Internet de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), aucun plan d'assurance incendie n'est disponible pour le site à l'étude.

3.3 TITRES DE PROPRIETE

Dans le cadre du projet, aucune information quant au lotissement du site à l'étude n'était disponible auprès du groupe de gestion intégrée. Cependant, selon les informations obtenues par l'application Déméter de la (CPTAQ), le site à l'étude ne serait pas loti. Aucune information quant aux lots des propriétés adjacentes n'a été transmise.

3.4 INFORMATIONS REÇUES DES AUTORITES GOUVERNEMENTALES

3.4.1 Municipalité régionale de comté de Manicouagan

Une demande d'information a été adressée le 17 juillet 2013 à la MRC de Manicouagan. En date du 26 juillet 2013, la MRC a informé SNC-Lavalin qu'elle ne possède aucun dossier à caractère environnemental concernant le site à l'étude.

3.4.2 Municipalité de Baie-Comeau

Une demande d'information a été adressée le 17 juillet 2013 à la ville de Baie-Comeau. En date du 23 juillet 2013, la ville de Baie-Comeau a informé SNC-Lavalin qu'elle ne possède aucun dossier à caractère environnemental concernant le site à l'étude.

3.4.3 Régie du bâtiment du Québec

Aucune demande d'information n'a été adressée à la Régie du bâtiment du Québec puisque le site à l'étude ne correspond à aucune adresse civique.

3.4.4 Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Une demande d'information a été adressée le 17 juillet 2013 au MDDEFP. Le Ministère a informé SNC-Lavalin, en date du 17 juillet 2013, qu'il ne détenait aucun dossier environnemental concernant le site à l'étude.

3.5 AUTRES DOCUMENTS CONSULTES

3.5.1 Inventaires du MDDEFP

L'inventaire des lieux d'enfouissement sanitaire du MDDEFP, la banque de données des dossiers traités par le MDDEFP dans le cadre de sa Politique (répertoire des terrains contaminés), et l'inventaire des lieux d'élimination de matières résiduelles dangereux du Québec (répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels) ont été consultés.

3.5.2 Registre des interventions d'Urgence Environnement (MDDEFP)

Urgence Environnement est intervenu le 8 mai 2012 au kilomètre 50 de la route 389. Selon la fiche du registre d'intervention, la substance en cause est le nitrate d'ammonium, et aucun déversement dans l'environnement n'a été constaté. La fiche du registre d'interventions d'Urgence-Environnement est présentée à l'Annexe B.

Lieu d'enfouissement sanitaire

Aucun lieu d'enfouissement sanitaire (LES) n'a été répertorié dans un rayon de 1 000 mètres autour du site à l'étude.

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Aucun site du répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels n'est identifié dans un rayon de 1 000 mètres autour du site à l'étude.

Répertoire des terrains contaminés

Aucun site situé à moins d'un kilomètre du site à l'étude n'a été identifié dans le répertoire des terrains contaminés du MDDEFP.

3.5.3 Régie du bâtiment

Deux titulaires de permis pour des équipements pétroliers à risque élevé ont été répertoriés dans le répertoire de la RBQ et dans un rayon de 1 000 m autour du site à l'étude.

Tableau 3.2 Répertoire de la RBQ

Nom du titulaire	Adresse	Nombre de réservoirs	Quantité autorisée (litres)
Transport Savard	KM 94 de la route 389	2	50 000
Transport Savard	KM 22 de la route 389 (Manic 2)	1	14 412

3.6 ÉTUDE DE CARACTERISATION ENVIRONNEMENTALE ANTERIEURE

Selon les informations recueillies, le site à l'étude n'a pas fait l'objet d'étude à caractère environnemental dans le passé.

3.7 AUTRES DOSSIERS

Selon les informations recueillies sur le site Internet du MDDEFP et les archives de Radio-Canada - Nouvelles, un site de traitement des résidus de BPC aurait été opéré sur le site de Manic-2, entre le 22 septembre 1996 et 11 septembre 1997. Le site a fonctionné pendant 18 mois et a brûlé 2 200 tonnes de BPC. L'emplacement exact du site de traitement n'est pas

précisé dans les informations recueillies, mais le site aurait été localisé au nord-ouest des installations de Manic-2.

Selon un communiqué de presse archivé du MDDEFP (ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) à cette époque) en date du 12 décembre 1996, un suivi environnemental du site de traitement et des environs comprenant des mesures de niveaux sonores, l'échantillonnage des sols sur le site et aux alentours ainsi que l'échantillonnage des eaux souterraines, de surface et de l'air ambiant, a été réalisé pendant le fonctionnement des unités de traitement. Un suivi environnemental de 12 mois devait aussi être effectué à la fermeture des opérations.

Le communiqué du MDDEFP datant du 12 décembre 1996 est inséré à l'Annexe B.

Finalement, selon le MTQ, la route 389 aurait été construite par Hydro-Québec entre 1950 et 1960 dans le cadre de la construction des barrages hydro-électriques de la région.¹

3.8 SOMMAIRE DE L'HISTORIQUE

3.8.1 Usage antérieur du site et des terrains adjacents

Le tronçon de la route 389 à l'étude a été développé par Hydro-Québec entre 1950 et 1960. Les terrains adjacents sont essentiellement boisés, vacants ou à vocation récréative.

3.8.2 Résumé des activités réalisées sur le terrain et susceptibles de l'avoir contaminé

Sur la base des informations obtenues au cours de ce mandat et sous réserve des limitations mentionnées au début de ce rapport, les points GPS identifiés dans le Tableau 6.1 représentent des activités susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité des sols du site à l'étude. Puisque ces observations concernent des activités de petites envergures réalisées sur les sites adjacents au site à l'étude, la probabilité que la qualité environnementale de l'eau souterraine soit affectée est faible. Aucune activité ayant lieu sur le site à l'étude n'est susceptible d'avoir porté atteinte à la qualité des sols du site à l'étude ou de l'eau souterraine.

¹ MTQ, Commentaires sur le volume 1 : vue d'ensemble et description des aménagements, Étude d'impact sur l'environnement, réf. : complexe de la Romaine – Hydro-Québec, Direction de la Côte-Nord, 256, DB8, site internet : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DB8.pdf>

4 GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

4.1 GEOLOGIE ET NATURE DU SOL

Selon les cartes géologiques consultées, le site à l'étude est entièrement compris dans la province géologique du Grenville. La géologie est surtout constituée d'anorthosite, de gneiss et de granite. Le Bouclier canadien forme un plateau comprenant des collines et vallées encaissées. Le socle rocheux est recouvert de dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires constituant des dépôts hétérogènes de sables, gravier et blocs.

4.2 TOPOGRAPHIE, HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

La topographie générale du site à l'étude est très accidentée (succession de plateaux et de collines et vallées). Les eaux de surface s'écoulent vers les nombreux lacs et cours d'eau qui se situent de part et d'autre du site à l'étude. La rivière aux Outardes s'écoule parallèlement à la route 389, du réservoir de Manicouagan au nord jusqu'au fleuve Saint-Laurent au sud.

4.2.1 Puits et ouvrages de captage de surface

La base de données du système d'information hydrogéologique (SIH) du MDDEFP a été consultée pour déterminer la présence de puits d'alimentation en eau dans un rayon de 1 000 m autour du site à l'étude.

Il convient de noter que cette base regroupe des données acquises de diverses sources par le MDDEFP notamment auprès du ministère des Transports et de puisatiers. Il faut considérer que l'emplacement des puits est approximatif.

Aucune information n'est disponible dans la base de données du SIH pour le Territoire non organisé (TNO) de Manicouagan. Cependant, plusieurs prises d'eau privées ou puits potentiels (eaux souterraines ou eaux des plans et cours d'eau) pourraient se trouver sur des terrains de villégiature qui se trouvent dans la zone d'étude.

Les informations recueillies dans le cadre des travaux effectués pour la réalisation de l'étude d'impact en cours pour le site à l'étude ont permis d'identifier trois prises d'eau dédiées à la consommation humaine. La première se situe près de Manic-2, la deuxième près du lac du Phoque et la troisième près du poste de distribution d'électricité de Micoua. L'emplacement de ces trois prises d'eau est présenté sur la Carte 1, feuillets 1 et 2. Les deux prises d'eau situées près de Manic-2 et du lac du Phoque desservent plus de 20 personnes. Une station de pompage alimentant le hameau de Micoua se trouve entre la route 389 et le réservoir Manic-3.

5 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

5.1 GESTION DES MATIERES RESIDUELLES

Aucune matière résiduelle n'a été observée sur le site à l'étude. Cependant, tel que présenté à la section 2.2.1 – remblai et taches au sol, des matières résiduelles ont été observées sur les propriétés adjacentes au site à l'étude (voir la liste des points GPS, Tableau 2.1).

5.1.1 Matières dangereuses résiduelles

Aucune matière dangereuse résiduelle n'a été remarquée sur le site à l'étude ou sur les propriétés adjacentes. Cependant, il est à noter que la substance blanche granuleuse semblant être du sel de voirie, observé au point GPS 17, n'a pas été échantillonnée et n'est donc pas formellement identifiée.

5.2 PRODUITS CHIMIQUES ET SUBSTANCES REGLEMENTEES

5.2.1 Amiante, mousse d'urée formaldéhyde, peinture à base de plomb, biphényles polychlorés

Selon les informations recueillies et les observations visuelles effectuées lors de la visite et compte tenu de l'absence de bâtiment actuel et historique, il ne devrait pas y avoir de matériau contenant de l'amiante (MCA), de la mousse d'urée formaldéhyde (MIUF), de la peinture à base de plomb et des biphényles polychlorés (BPC) sur le site à l'étude. Cependant, tel qu'observé au point GPS 5, une ancienne structure contenant plusieurs équipements ressemblant à des transformateurs pouvant contenir des BPC reposait sur un site adjacent, en bordure de la route 389.

Concernant la présence potentielle de ces matériaux, aucune investigation plus poussée n'a été réalisée dans le cours de ce mandat.

5.2.2 Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Aucun système pouvant contenir des substances appauvrissant la couche d'ozone n'a été observé sur les lots. Compte tenu des informations historiques, il est peu probable que des SACO s'y retrouvent.

5.2.3 Substances radioactives

Aucune substance radioactive n'est présente sur le site à l'étude.

5.3 GESTION DES EAUX

Aucune eau usée n'est générée sur le site à l'étude. Quant aux eaux pluviales, soit elles s'infiltrent à même le sol, soit elles ruissellent vers les fossés de drainage de la route 389.

5.4 ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES

Aucune émission atmosphérique n'est produite actuellement par le site à l'étude. Les émissions atmosphériques émises par les véhicules routiers ne sont pas prises en compte dans le présent mandat.

5.5 BRUIT

Actuellement, seuls la circulation automobile et le camionnage sont susceptibles de constituer une source de bruit.

5.6 GESTION DES RESERVOIRS D'ENTREPOSAGE

Aucun réservoir de produits pétroliers n'a été observé sur le site à l'étude et aucun des documents historiques consultés ne fait état de la présence actuelle ou antérieure de réservoir. Cependant, des réservoirs abandonnés ou en utilisation ont été observés sur les propriétés adjacentes tel que décrit au Tableau 2.1 de ce rapport.

6 INTERPRÉTATION

Des activités pouvant porter ou avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols ont été observées à l'intérieur de la zone d'étude. Il est à noter que toutes les activités se situant dans la zone tampon de 75 m établit de part et d'autre du site à l'étude sont visées par les recommandations du présent rapport. Ces activités sont listées au Tableau 6.1 :

Tableau 6.1 Liste des sites adjacents avec activités ou équipements pouvant avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols du site à l'étude, par points GPS

Nom du point	Coordonnées géographiques	Kilomètre(s) le plus près	Description	Photos correspondantes	Zone de correction de la route (O/N)	Risque potentiel ou réel (p/r)	Type de segment
57	49° 50' 51.785" N 68° 44' 52.058" O	106	Tache et odeur d'huile	2	O (en bordure de la route)	R	Long
34	49° 45' 34.679" N 68° 42' 38.050" O	93	Matières résiduelles (pneus, métal, plastique, verre) et anciens barils de 20 litres	4, 5, 10	O (75 m à l'ouest)	P	Critique
17	49° 33' 30.480" N 68° 32' 48.388" O	62	Réservoir abandonné (substance blanche)	7, 8	O (en bordure de la route)	P	Long
33	49° 32' 31.182" N 68° 32' 44.081" O	60	Matières résiduelles en surface (verre, porcelaine, métal)	9, 11	O (en bordure de la route)	P	Long
14	49° 26' 35.831" N 68° 32' 17.048" O	47-48	Tache d'huile	12	O (dans le tracé projeté)	R	Long
304	49° 25' 39.130" N 68° 30' 57.020" O	44-45	Baril de métal rouillé	14	O (dans le tracé projeté)	P	Long
12	49° 23' 48.783" N 68° 28' 8.603" O	37	Réservoir mazout – odeurs fortes	15, 16	O (environ 75 m à l'ouest)	R	Hors segment
197	49° 19' 25.486"	23	Réservoir	20, 21	O (environ	P	Court

Nom du point	Coordonnées géographiques	Kilomètre(s) le plus près	Description	Photos correspondantes	Zone de correction de la route (O/N)	Risque potentiel ou réel (p/r)	Type de segment
	N 68° 22' 4.519'' O		abandonné		65 m au nord-est)		
198	49° 19' 26.454'' N 68° 22' 5.459'' O	23	Carcasses de voitures	22, 23	O (environ 100 m au nord-est)	P	Court
7	49° 19' 14.845'' N 68° 21' 55.636'' O	22	Pneus abandonnés	24	O (en bordure de la route)	P	Hors segment (entre 1 court et 1 critique)
6	49° 19' 7.301'' N 68° 21' 41.730'' O	21-22	Taches de sels de voirie, taches d'huile et réservoir d'hydrocarbures	25 à 30	O (en bordure de la route)	R	Hors segment (entre 1 court et 1 critique)

Segments longs : segments de plus d'un kilomètre soumis au processus d'évaluation environnementale québécois.

Segments courts : segments de moins d'un kilomètre soustrait du processus d'évaluation environnementale québécois et qui feront plutôt l'objet de demandes de certificats d'autorisation.

Segments critiques : segments prioritaires pour la correction de la route 389, peu importe la longueur du segment.

7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1 CONCLUSIONS

Sur la base des informations obtenues au cours de ce mandat et sous réserve des limitations mentionnées à l'intérieur de ce rapport, le site à l'étude n'a pas fait l'objet d'activités susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine. Cependant, tel qu'identifié au Tableau 6.1 du présent rapport, des activités réalisées sur les propriétés adjacentes au site à l'étude ou des équipements, sont susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité environnementale des sols du site à l'étude.

7.2 RECOMMANDATIONS

En fonction des constats de l'ÉES Ph I réalisée sur le site à l'étude et des observations réalisées sommairement pour les propriétés adjacentes, une caractérisation environnementale des sols Phase II est recommandée pour les sites identifiés au Tableau 6.1.

ANNEXE A

PHOTOGRAPHIES DU SITE

Reportage photo, Route 389, ÉES Phase I



Photo 1, point 27 : piles de sable et gravier et de résidus d'asphalte sur le site
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 2, point 57 : tache d'hydrocarbures pétroliers (huile) au sol
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 3, 49°48'00" N -68°44'08"O, 340 mètre au nord du segment 24, dans l'accotement de la route : tache d'hydrocarbures pétroliers (huile) au sol (8 au 19 juillet 2013)



Photo 4, point 34 : déchets à demi-enfouis et en surface (anciens barils, plastique, métal, etc.) (8 au 19 juillet 2013)



Photo 5, point 34 : déchets à demi-enfouis et en surface (anciens barils, plastique, métal, etc.)
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 6, point 22 : tache d'hydrocarbures pétroliers (huile) au sol
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 7, point 17 : réservoir observé dans une aire d'arrêts en bordure de la route
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 8, point 17 : produits à l'intérieur du réservoir identifié sur la photo 7,
possiblement des sels de voirie (8 au 19 juillet 2013)



Photo 9, point 33 : déchets à demi-enfouis et en surface d'un site localisé près d'une ligne hydro-électrique (8 au 19 juillet 2013)



Photo 10, point 34 : vieux pneus et autres sections de machinerie ou voitures (8 au 19 juillet 2013)



Photo 11, point 34 : roue de voiture ou machinerie et autres matières résiduelles (métal, bois, etc.) (8 au 19 juillet 2013)



Photo 12, point 14 : taches d'hydrocarbures pétroliers (huile) au sol dans une aire d'arrêts en bordure de la route (8 au 19 juillet 2013)



Photo 13, point 15 : débris de métal brûlés (8 au 19 juillet 2013)



Photo 14, point 304 : baril de métal rouillé en bordure de la route
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 15, point 12 : réservoir de mazout (20 litres - 45 gallons) adossé contre un chalet – odeurs fortes de mazout (8 au 19 juillet 2013)



Photo 16, point 12 : réservoir de mazout (sous le réservoir, planches tachées d'huile). Aucune tache au sol, odeurs fortes de mazout (8 au 19 juillet 2013)



Photo 17, point 195 : Carcasses de voitures ou de machinerie à demi-enfouies (8 au 19 juillet 2013)



Photo 18, point 196 : matières résiduelles en surface (8 au 19 juillet 2013)



Photo 19, point 197, réservoirs et pièces de machinerie abandonnés
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 20, point 197 : réservoirs et pièces de machinerie abandonnés
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 21, point 198 : Carcasses de voitures et de machinerie
(8 au 19 juillet 2013)



Photo 22, point 8 : Près de la route; tache d'hydrocarbures
pétroliers (huile) derrière des remorques stationnées sur un site localisé en
bordure de la route (8 au 19 juillet 2013)



Photo 23, point 7 : Pneus abandonnés (8 au 19 juillet 2013)



Photo 24, point 6 : taches de sels de voirie, taches d'hydrocarbures pétroliers (huile) et réservoir d'hydrocarbures et autres matières résiduelles ou machinerie abandonnées sur ce site (8 au 19 juillet 2013)



Photo 25, point 6 : équipement hydro-électrique (possiblement une ancienne tour) abandonné sur le site (8 au 19 juillet 2013)



Photo 26, point 6 : équipement hydro-électrique et transformateur pouvant possiblement contenir des BPC abandonnés sur le site (8 au 19 juillet 2013)



Photo 27, point 6 : vue rapprochée des transformateurs pouvant possiblement contenir des BPC (8 au 19 juillet 2013)



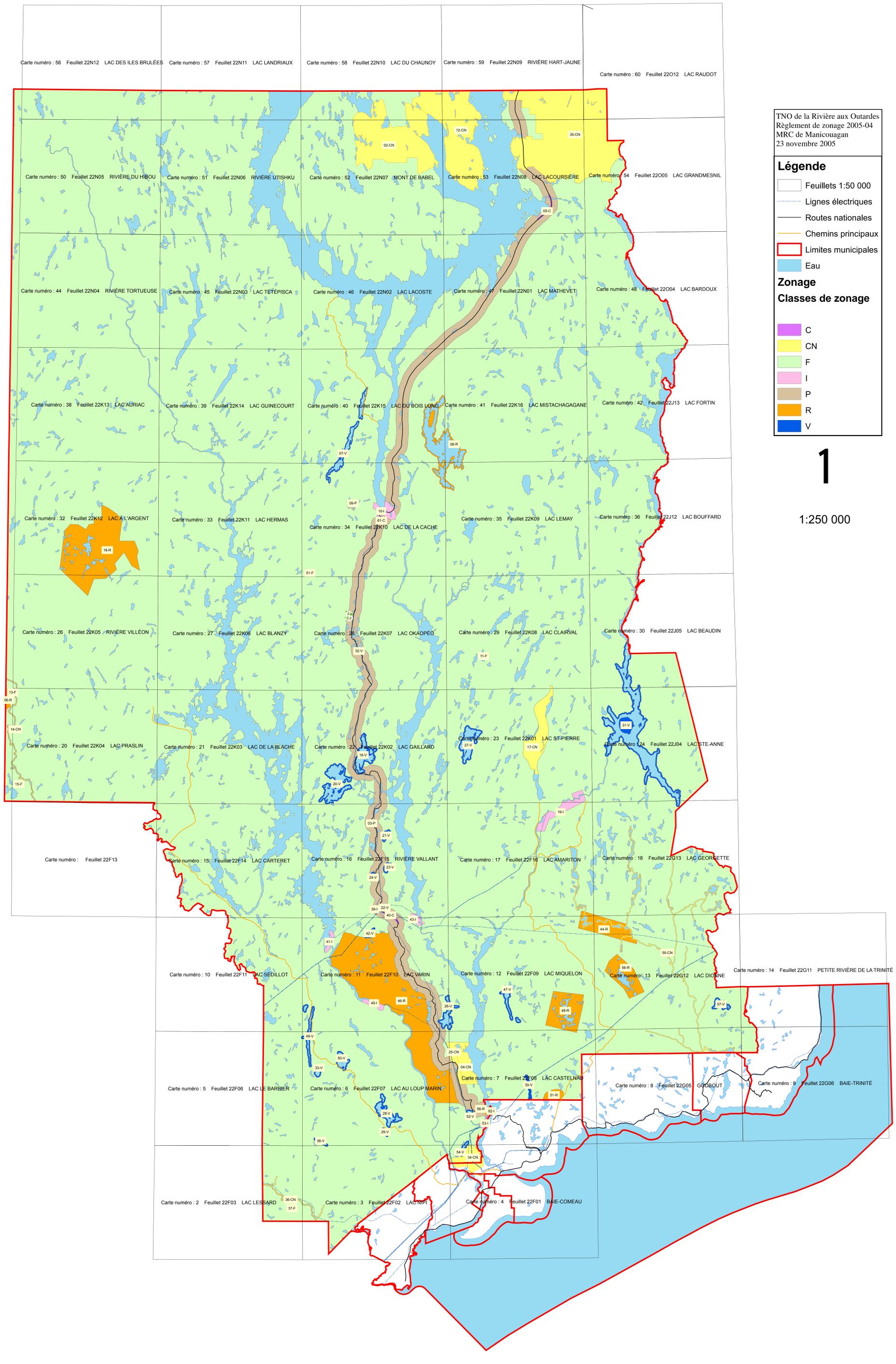
Photo 28, point 6 : entrepôt étant la source des nombreuses taches de sels de voirie sur le site (8 au 19 juillet 2013)

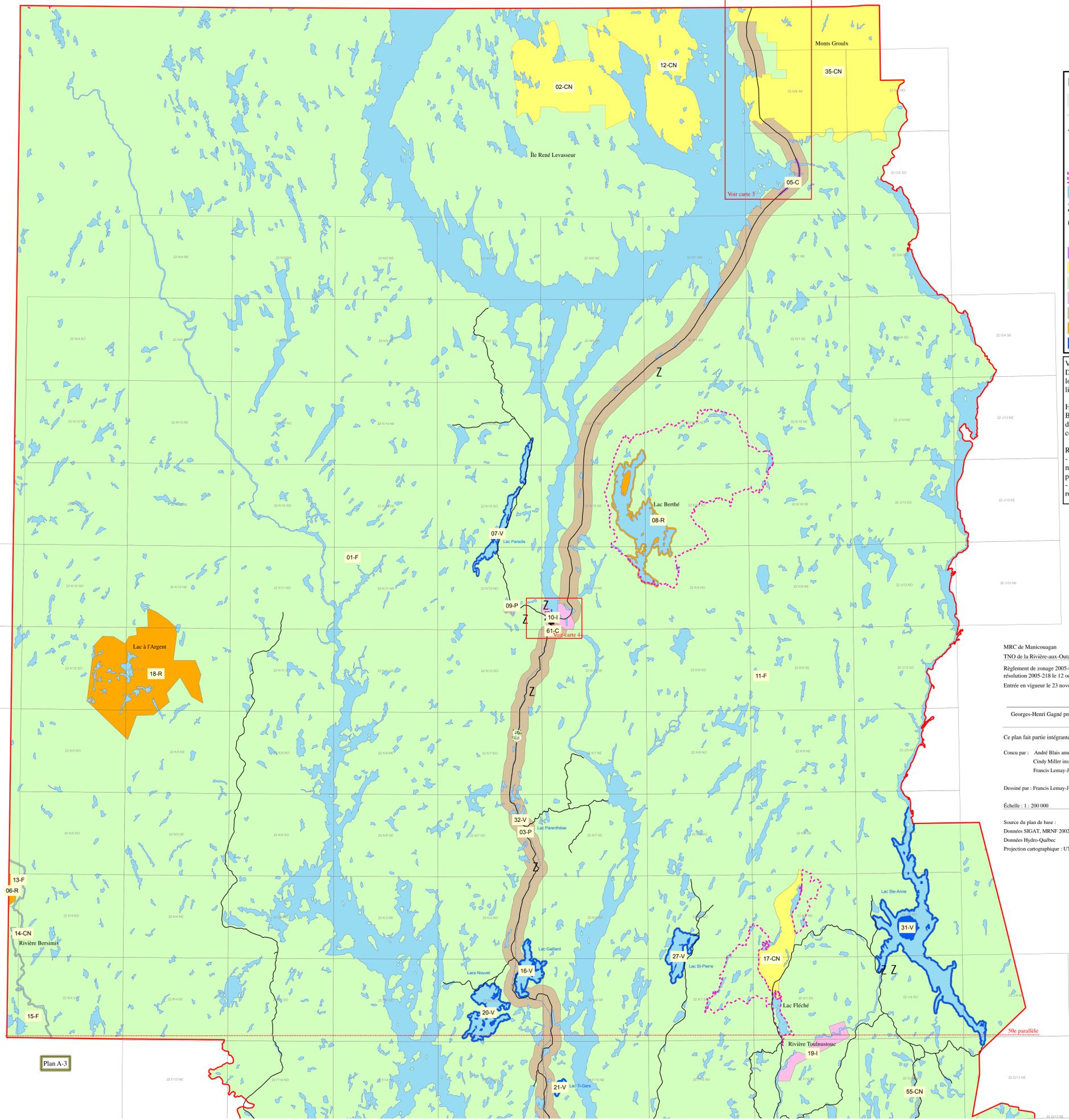
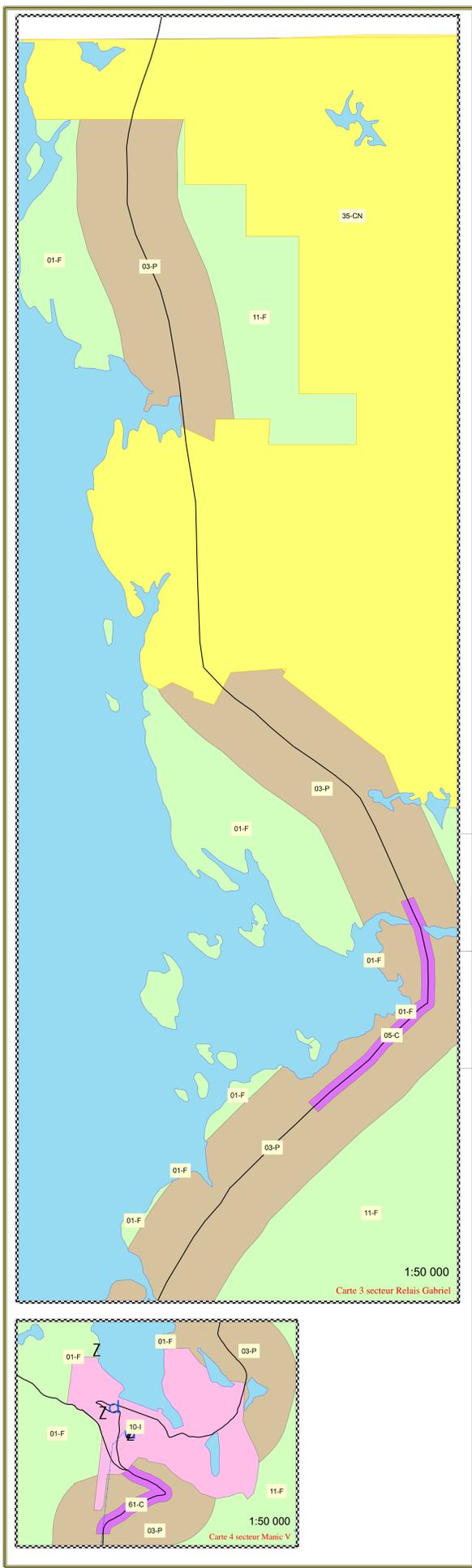


Photo 29, point 6 : réservoir et pompe sans tablier de béton, reposant directement sur le sol graveleux. Aucune tache ou odeur n'ont cependant été notée à cet endroit (8 au 19 juillet 2013)

ANNEXE B

INFORMATIONS OBTENUES DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES
ET PLANS DE ZONAGE





Règlement de zonage 2005-04
TNO de la Rivière-aux-Outardes
MRC Manicouagan 23 novembre

Légende

- feuillet
- Lignes de transport électrique
- Routes Principales
- Postes électriques
- Télécommunication (Hydro-Québec)
- Territoires d'intérêt
- Hydrographie

ZONAGE TNO

Classes de zonage

- C
- CN
- F
- I
- P
- R
- V

VILLÉGIATURE :
De type riveraine uniquement sur une bande de lotissement de 300 mètres mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux

HABITAT DU SAUMON :
Bande de protection de 100 mètres mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux de chaque côté de la rivière

ROUTE NATIONALE 389 :
- Corridor panoramique d'un maximum de 1500 mètres de chaque côté de la route et mesuré à partir de l'emprise de la route.
- Écran tampon de 30 mètres de chaque côté de la route et mesuré à partir de l'emprise de la route.



MRC de Manicouagan
TNO de la Rivière-aux-Outardes 23 novembre 2005
Règlement de zonage 2005-04 modifiant le règlement de zonage 22-02, adopté par la résolution 2005-218 le 12 octobre 2005
Entrée en vigueur le 23 novembre 2005

Georges-Henri Gagné préfet
Patricia Huet directrice-générale

Ce plan fait partie intégrante du règlement 2005-04 sous la cote numéro A-3 et A-4

Conçu par : André Blais aménagiste
Cindy Miller inspectrice TNO
Francis Lemay-Jutras ing.f

Vérfié par : André Blais aménagiste
Approuvé par : André Blais aménagiste

Dessiné par : Francis Lemay-Jutras ing.f

Échelle : 1 : 200 000
Date : 23 novembre 2005

Source du plan de base :
Données SIGAT, MRNF 2002, Gouvernement du Québec
Données Hydro-Québec
Projection cartographique : UTM NAD 83 ZONE 19N

Plan A-4

Plan A-3

Légende

- Z télécommunication Hydro-Québec
- d Postes électriques
- Hydrographie
- Territoires d'intérêt
- feuillelet
- Routes principales
- Lignes de transport électrique

Zonage

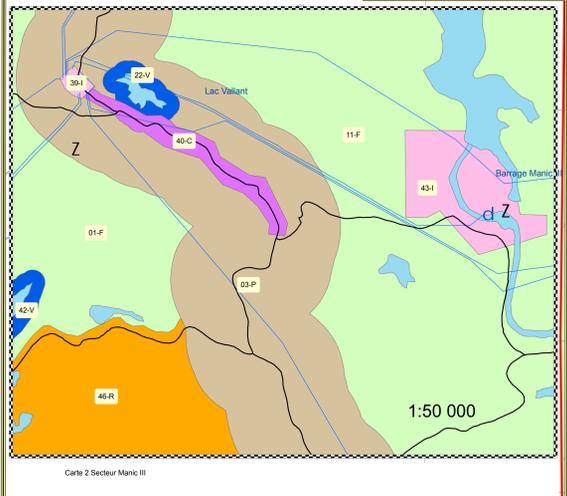
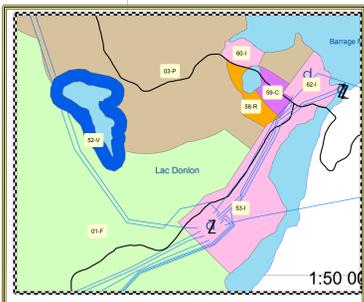
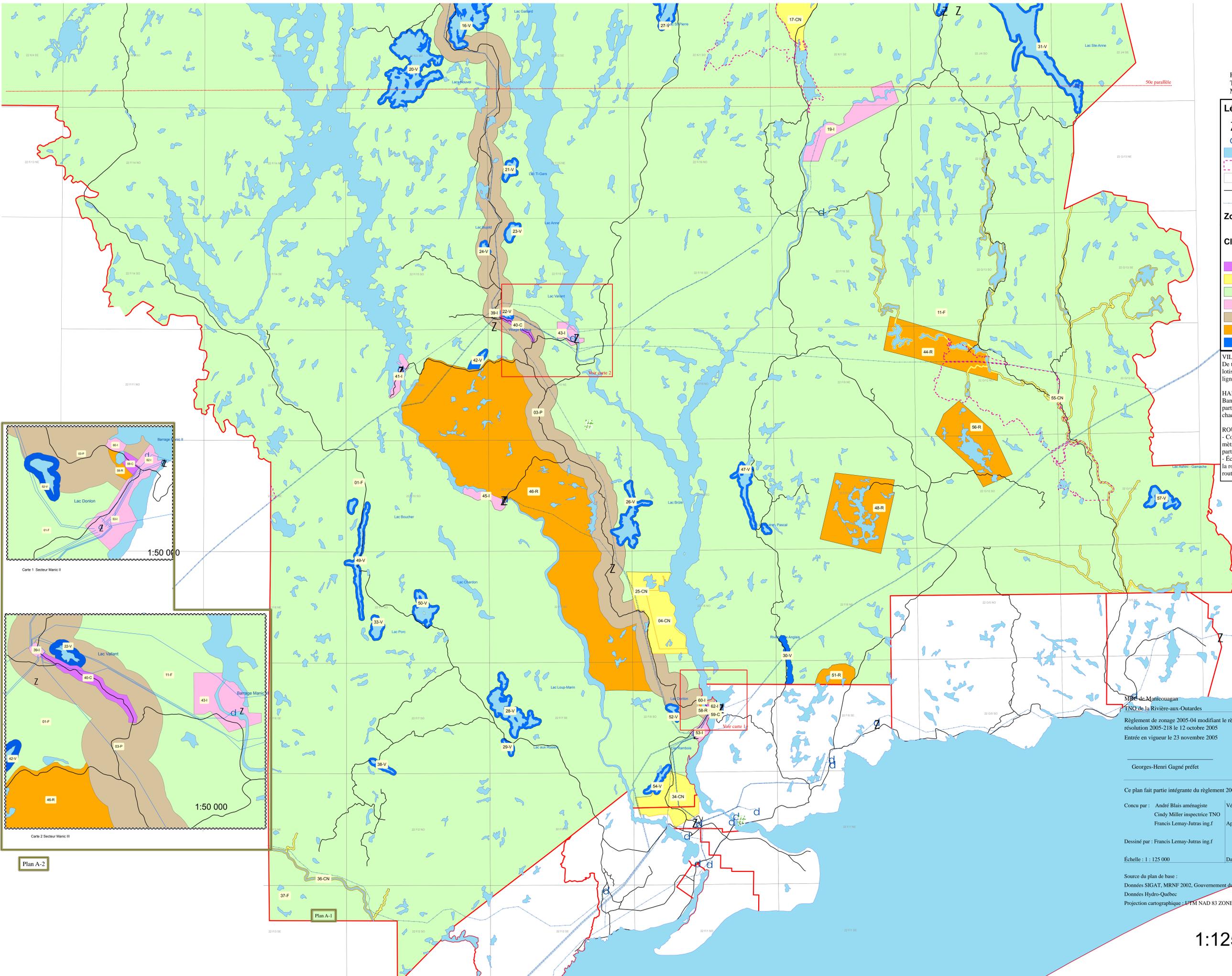
Classes de zonage

- C : Commerce et services
- CN : Conservation
- F : Forestier
- I : Industriel
- P : Public et institutionnel
- R : Récréation
- V : Villégiature

VILLÉGIATURE :
De type riveraine uniquement, sur une bande de lotissement de 300 mètres mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

HABITAT DU SAUMON :
Bande de protection de 100 mètres, mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux de chaque côté de la rivière.

ROUTE NATIONALE 389 :
- Corridor panoramique d'un maximum de 1500 mètres de chaque côté de la route et mesuré à partir de l'emprise de la route.
- Écran tampon de 30 mètres de chaque côté de la route mesuré à partir de l'emprise de la route.



Plan A-2

Plan A-1

MRC de Manicouagan
TNO de la Rivière-aux-Outardes
23 novembre 2005
Règlement de zonage 2005-04 modifiant le règlement de zonage 22-02, adopté par la résolution 2005-218 le 12 octobre 2005
Entrée en vigueur le 23 novembre 2005

Georges-Henri Gagné préfet
Patricia Huet directrice-générale

Ce plan fait partie intégrante du règlement 2005-04 sous la cote numéro A-1 et A-2

Conçu par : André Blais aménagiste
Cindy Miller inspectrice TNO
Francis Lemay-Jutras ing.f
Vérifié par : André Blais aménagiste
Approuvé par : André Blais aménagiste

Dessiné par : Francis Lemay-Jutras ing.f

Échelle : 1 : 125 000
Date : 23 novembre 2005

Source du plan de base :
Données SIGAT, MRNF 2002, Gouvernement du Québec
Données Hydro-Québec
Projection cartographique : UTM NAD 83 ZONE 19N

PAR COURRIEL

Sept-Îles, le 17 juillet 2013

Madame Karine Nault
SNC-LAVALIN Environnement
5955, rue Saint-Laurent, Bureau 300
Lévis (Québec) G6V 3P5

Objet : Ministère des transports situé entre le KM 23 et 110 Route 389

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 17 juillet 2013 concernant l'objet précité.

Après vérification, nous sommes informés que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements sur votre demande d'accès, vous pouvez vous adresser à la soussignée au numéro 418 964-8888, poste 253.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Andrienne Dupéré par :
Nathalie Després, répondante
Loi d'accès à l'information

Baie-Comeau, le 26 juillet 2013

Madame Karine Nault
SNC-Lavalin
5595, rue St-Laurent, bureau 300
Lévis (Québec) G2K 2G2

Objet : Demande d'accès à l'information, votre réf. : 610296

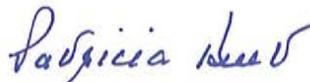
Madame,

Nous avons bien reçu, le 17 juillet 2013, la demande d'accès à certains documents et renseignements relative au projet D de la Route 389, entre le km 23 et 110.

Vous trouverez joint à la présente, le document dûment signé attestant que notre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété ciblée.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice générale,
Responsable de l'accès aux documents



Patricia Huet

PH/jb

p.j.



DESTINATAIRE : Responsable de l'accès à l'information	Date : 17-07-2013
Société : MRC - Manicouagan info@mrcmanicouagan.qc.ca	De : Karine Nault
	Téléphone : 418-837-3621
	Télécopieur : 418-837-2039
Télécopieur : 418-589-6383	Réf. : 610296
Téléphone : 418-589-9594	Projet: ÉES Phase I
Réf. Société :	Courriel : Karine.nault@snc.lavalin.com

Objet : Demande d'accès à l'information **Nombre de pages** 1
(incluant celle-ci) :

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- **Adresse : Route 389, entre le km 23 et le km 110, Projet D (projet d'amélioration de la route 389 dans le cadre du Plan Nord).**
- **Lots et propriétaires : cette demande vise seulement la propriété du Ministère des Transports du Québec, soit la route et ses composantes adjacentes.**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné – (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, etc.)**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Karine Nault, géogr.
Professionnelle en environnement

TRANSMISSION DES DOCUMENTS :

Veillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant de SNC-Lavalin pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

Aucun document disponible :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature :

Karine Nault
 Responsable générale
 Responsable de l'accès
 à l'information
 26/07/2013

REÇU 23 JUIL. 2013

**SNC-LAVALIN**
EnvironnementSNC-Lavalin
5595, rue Saint-Laurent, bureau 300
Lévis (Québec) Canada G2K 2G2
Téléphone : 418.837-3621
Télécopieur : 418.837.2039

DESTINATAIRE :	Lorna Pineault, greffière	Date :	17-07-2013
Société :	Ville de Baie Comeau lpineault@ville.baie-comeau.qc.ca	De :	Karine Nault
Télécopieur :	418-296-8120 (gestion documentaire)	Téléphone :	418-837-3621
Téléphone :	418 296-8109	Télécopieur :	418-837-2039
Réf. Société :		Réf. :	610296
		Projet :	ÉES Phase I
		Courriel :	Karine.nault@snc.lavalin.com

Objet : Demande d'accès à l'information

Nombre de pages 1
(incluant celle-ci) :

Bonjour,

La présente est une demande d'accès à l'information visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au terrain suivant :

- Adresse : Route 389, entre le km 23 et le km 110, Projet D (projet d'amélioration de la route 389 dans le cadre du Plan Nord).
- Lots et propriétaires : cette demande vise seulement la propriété du Ministère des Transports du Québec, soit la route et ses composantes adjacentes.

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants :

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné - (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, etc.)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Karine Nault, géogr.
Professionnelle en environnement**TRANSMISSION DES DOCUMENTS :**

Veuillez envoyer votre réponse et les documents existants par télécopieur au numéro ci-haut mentionné. Si la quantité de documents s'avère trop importante, veuillez communiquer avec le représentant de SNC-Lavalin pour évaluer les modalités appropriées pour l'envoi des dits documents.

Aucun document disponible :

Si votre organisme ne possède aucun dossier environnemental concernant la propriété précitée, vous pouvez signer au bas de ce document et nous le retourner par télécopieur.

Nous ne possédons aucun dossier pour le site à l'étude.

Signature :

GREFFIÈRE VILLE DE BAIE-COMEAU

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 9 juin 2013

L'ensemble du répertoire compte 336 enregistrements.

6 enregistrements repondent au critère suivant : MRC : Manicouagan

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹	Nature des résidus
(09) Côte-Nord				
Ancien dépotoir municipal de Baie-Comeau (1955-1970)	Intersection de la Route 138 et de la Route 389 Baie-Comeau	Manicouagan	Cyanure disponible (CN-), Fluorure disponible (F-), Métaux*	Barils, Mixte industriel, Ordures ménagères, Pièces d'automobiles, Pièces métalliques
Ancien dépotoir municipal de Baie-Comeau (1971-1983)	Route 138 (site à l'est de l'aluminerie Alcoa) Baie-Comeau	Manicouagan	Fer (Fe)*, Fluorure disponible (F-), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn)	Mixte industriel, Ordures ménagères, Résidus de bois
Dépôt de résidus de pâtes et papiers (baie des écorces)	Baie-Comeau	Manicouagan	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Dépôt de pâtes et papiers, Résidus de bois contaminé
Écumes d'aluminium à l'ancien LES de la RIMESM	9, Chemin de la Scierie Baie-Comeau	Manicouagan	Fluorure disponible (F-)	Scories
Lagune de résidus contaminés - Alcoa	100, route Maritime Baie-Comeau	Manicouagan	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Mixte industriel
Stationnement (usine sud) près du lac Aber	100, Route maritime Baie-Comeau	Manicouagan	Cyanure total (CN-), Fluorure disponible (F-), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	Brasques usées, Charbon, Débris de démolition, Réfractaires, Remblai

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.





© [Gouvernement du Québec, 2002](#)

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 01 juillet 2013.

L'ensemble du répertoire compte 9137 enregistrements.
159 enregistrements répondent au critère suivant : MRC : Manicouagan

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels après réhabilitation(Q)
			Eau souterraine	Sol	
Numéro de la fiche	Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)				
(09) Côte-Nord					
9166-0522 Québec inc. 9349	254, boul. LaSalle, Baie- Comeau 49,213167 -68,177159	Manicouagan		Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphtalènes (chacun), Naphtalène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2011 Q : Plage B-C
Alcoa Récupération d'huile - Sols contaminés 1584	100, route Maritime Baie- Comeau 49,2556303337 -68,1473310281	Manicouagan	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures lourds*	R : Terminée en 2004 Q : Non précisée
Ancien dépôt maritime Esso 1611	9, route Maritime Baie-Comeau 49,2296131628 -68,1366014547	Manicouagan	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1999 Q : > C
Ancien poste Côte-Nord (Hydro- Québec) 7946	 49,3014708533 -68,0753456337	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Pentachlorophénol (PCP)	R : Terminée en 2008 Q : Plage A-B
Camping Boréal (9242-7038 Québec inc.) 9232	 49,2833188722 -68,1604410694	Manicouagan		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2012 Q : <= A
Compagnie pétrolière Impériale Itée(Cargill) 1666	 49,2527808241 -68,1360050597	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures lourds*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2004 Q : <= C
Dépanneur Irving	193, boulevard LaSalle Baie-	Manicouagan	Benzène, Éthylbenzène,	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*,	R : Non terminée

1604	Comeau 49,2177315543 -68,1661677063		Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Toluène, Xylènes (o,m,p)	
Déversement au réservoir de mazout domestique 6384	100, route Maritime Baie-Comeau 49,2556303337 -68,1473310281	Manicouagan		Hydrocarbures lourds*	R : Terminée en 1993 Q : Plage B-C
Enlèvement de réservoirs souterrains - Irving 1651	835, boulevard Lafèche Baie-Comeau 49,1973621631 -68,2593146611	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1993 Q : Plage B-C
Enlèvement de réservoirs souterrains - Garage MTQ 1650	985, rue Nouvel Baie-Comeau 49,1943611111 -68,2641111111	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Garage (Ateliers Wood inc.) 6372	12, William Dobel Baie-Comeau 49,2165029357 -68,1856050828	Manicouagan		Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Phénanthrène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2007 Q : <= A
Garage (Telus Communications Québec inc.) 9466	7, Ave Narcisse Blais, Baie-Comeau 49,2150624321 -68,1828824787	Manicouagan	Baryum (Ba)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Garage A. Blouin inc. 6485	2100, boulevard Lafèche Baie-Comeau 49,194651242 -68,2859280242	Manicouagan	Xylènes (o,m,p)		R : Non terminée
Hydro-Québec (bureau régional Manicouagan) 6435	135, boul. Comeau Baie-comeau 49,2272879407 -68,188092368	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C
Les Pétroles Irving inc. (Baie-Comeau) 8439	17, Route Maritime Baie-Comeau 49,2363888889 -68,135	Manicouagan	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2010 Q : <= C
Les pétroles Sonerco (1990) inc. 1654	2617, boulevard Lafèche Baie-Comeau 49,1928234611 -68,2959050672	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1997 Q : Plage B-C
Lieu entreposage mat. dang. (Transport Baie-Comeau inc.) 49,2179106355		Manicouagan		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Chrysène, Dibenzo(a,l)pyrène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*,	R : Terminée en 2010 Q : Plage B-C

8842	-68,2241417884			Indéno(1,2,3-cd)pyrène	
Municipalité de Baie-Comeau 1664	3129, rue Laizé Baie-Comeau 49,1904806341 -68,3056415361	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : Plage A-B
Pétrole Cadeco inc. 5612	1200, boulevard Bélanger Baie- Comeau 49,1952296704 -68,2748155093	Manicouagan	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C
Pétrolière McColl - Frontenac inc. 6292	2557, boulevard Lafèche Baie- Comeau 49,1929338602 -68,2948329364	Manicouagan	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2002 Q : <= C
Poste à essence Roger Caron (Texaco) 6291	2557, boulevard Lafèche Baie- Comeau 49,1929338602 -68,2948329364	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2002 Q : <= C
Poste Hauterive - Hydro-Québec 1610	49,1888995887 -68,3863425783	Manicouagan	Huiles et graisses totales*	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Plage B-C
Produits Shell Canada Limitée 1653	260, boulevard LaSalle Baie- Comeau 49,2126690703 -68,1789949507	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1999 Q : Plage A-B
Quai fédéral (Transport Canada) 8703	49,2302656481 -68,1324419337	Manicouagan	Éthylbenzène	Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Quartier St-Georges 6406	6, avenue Bouchette Baie- Comeau 49,2443263443 -68,1421979634	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges 6407	7, avenue Bouchette Baie- Comeau 49,2444605436 -68,1420994619	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges 6408	8, avenue Bouchette Baie- Comeau 49,244316432 -68,1420744797	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges 6409	10, avenue Bouchette Baie- Comeau 49,244396 -68,141928	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges 6412	12, avenue Bouchette Baie- Comeau 49,2446300054 -68,1419041718	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges	13, avenue Bouchette Baie- Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

6413	49,2448920623 -68,1420645063				
Quartier St-Georges	15, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2451189581 -68,1423353692	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6416					
Quartier St-Georges	16, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2448819457 -68,1419135454	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6417					
Quartier St-Georges	18, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2451727194 -68,1423069585	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6419					
Quartier St-Georges	22, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2452096143 -68,1424299771	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6420					
Quartier St-Georges	24, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2452382285 -68,1426493174	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6426					
Quartier St-Georges	26, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2451958058 -68,1429935453	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6427					
Quartier St-Georges	4, avenue Closse Baie-Comeau 49,2418940772 -68,1441497909	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6428					
Quartier St-Georges	8, avenue Closse Baie-Comeau 49,2421693352 -68,1436641725	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6429					
Quartier St-Georges	10, avenue Closse Baie-Comeau 49,2423126319 -68,143579261	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6442					
Quartier St-Georges	12, avenue Closse Baie-Comeau 49,2424119758 -68,1436324987	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6443					
Quartier St-Georges	14, avenue Closse Baie-Comeau 49,2424308807 -68,1437558225	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6444					
Quartier St-Georges	16, avenue Closse Baie-Comeau 49,2424590852 -68,1439202025	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
6445					
Quartier St-Georges	17, avenue Closse Baie-	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003

6446	Comeau 49,2424516178 -68,1441264161				Q : <= A
Quartier St-Georges 6449	1, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,2435781697 -68,1432001524	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Quartier St-Georges 6450	2, avenue Bienville Baie-Comeau 49,2433795834 -68,1431074138	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Route maritime (réseau d'égout) 1588	49,202884763 -68,1611677239	Manicouagan		Huiles et graisses totales*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 1995 Q : <= C
Station service Esso no 44-0711 (Pétrolière impériale) 6603	344, boulevard LaSalle Baie-Comeau 49,2143835169 -68,1950869451	Manicouagan	Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2005 Q : <= C
Station-service Irving St-Georges 1655	13, rue Maisonneuve Baie-Comeau 49,2418797673 -68,148299159	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Produits pétroliers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : <= B
Terrain contaminé (Ville de Baie-Comeau - Alcoa) : zone centrale 6373	49,2445359098 -68,1447891074	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2010 Q : > C
Terrain résidentiel contaminé 6289	3213, rue Barry Baie-Comeau 49,197324649 -68,3068909186	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 6386	4, avenue Bouchette Baie-Comeau 49,2442206575 -68,1425020624	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7628	5, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,243983 -68,143231	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7629	6, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,243979 -68,142955	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain 7629	7, avenue de	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en

résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7630	Bienville Baie-Comeau 49,244316 -68,143246				2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7631	8, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244332 -68,142972	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7632	9, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,24457 -68,14328	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7633	10, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244713 -68,143024	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7634	11, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,24479 -68,143329	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7635	12, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245039 -68,14315	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7636	13, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244991 -68,143416	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7639	15, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245702 -68,143911	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7640	17, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245765 -68,143996	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7641	18, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245828 -68,144071	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

Contaminé du quartier St-Georges 7641	Comeau 49,245804 -68,143685				Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7642	19, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245828 -68,144141	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7643	20, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245912 -68,143837	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7644	23, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245924 -68,144411	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2004 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7645	24, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246034 -68,144113	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7646	26, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246091 -68,144305	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7647	27, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245968 -68,144746	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7648	28, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246123 -68,144472	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7649	29, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245975 -68,144947	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7650	30, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246034 -68,144113	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

Georges 7650	49,246147 -68,144683				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7651	32, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246153 -68,144877	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7652	33, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245921 -68,145264	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7653	34, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246134 -68,145097	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7654	37, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245811 -68,145516	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7655	39, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245749 -68,145612	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7656	42, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245906 -68,145771	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7657	43, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245563 -68,145841	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7659	44, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245816 -68,14588	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	45, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

7660	49,245474 -68,145931				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	48, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7661	49,245638 -68,146101				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	49, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7662	49,245255 -68,146104				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	50, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7663	49,245517 -68,146208				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	51, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7664	49,245117 -68,146174				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	52, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7665	49,245407 -68,146298				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	54, rue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7666	49,245272 -68,146385				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	53, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7667	49,244979 -68,146243				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	55, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7668	49,244845 -68,146297				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	56, avenue de Bienville Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7669	49,245139 -68,146452				

Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7670	57, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244675 -68,146335	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7671	58, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,245007 -68,146519	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7672	60, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244844 -68,146575	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7673	62, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,24468 -68,146611	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7674	63, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244135 -68,146354	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7675	64, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244502 -68,146646	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7676	66, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244307 -68,146642	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7677	68, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,244109 -68,146626	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7678	17, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241581 -68,14378	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel 7679	19, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241581 -68,14378	Manicouagan		Benzo(a)anthracène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

contamine du quartier St-Georges 7679	Comeau 49,241725 -68,143429				Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7680	21, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241844 -68,143166	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7681	23, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241969 -68,142983	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7682	24, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,24182 -68,142331	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7683	25, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242112 -68,142858	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7684	26, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242169 -68,142133	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7685	27, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242289 -68,142822	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7686	28, avenue de Bienville Baie-Comeau 49,246123 -68,144472	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7687	29, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242446 -68,142843	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7688	31, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242572 -68,142843	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

quartier St-Georges 7688	49,242604 -68,142909				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7689	32, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242757 -68,141914	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7690	33, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242743 -68,143078	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7691	34, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,243029 -68,142141	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7692	36, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,243063 -68,142573	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7693	37, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242857 -68,143275	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7694	38, avenue de Ramesay Baie-Comeau (Québec) 49,243182 -68,142865	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7695	40, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,243359 -68,143495	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7777	41, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,242905 -68,143532	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	42, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A

7778	49,243374 -68,143802				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	43, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7780	49,242915 -68,14378				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	44, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7781	49,24335 -68,144117				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	45, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7782	49,242905 -68,144022				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	49, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7783	49,242857 -68,144549				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	52, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7784	49,243068 -68,145303				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	53, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7785	49,242671 -68,145018				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	54, avenue de Ramesay Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7786	49,242891 -68,145596				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	41, avenue Low Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7787	49,243102 -68,146636				
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges	43, avenue Low Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
7788	49,24323 -68,146523				

Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7789	47, avenue Low Baie-Comeau 49,243529 -68,145976	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7790	48, avenue Low Baie-Comeau 49,243351 -68,145938	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7791	49, rue Low Baie-Comeau 49,243686 -68,145755	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7792	50, avenue Low Baie-Comeau 49,243117 -68,145048	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7793	53, avenue Low Baie-Comeau 49,243367 -68,145028	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7794	55, avenue Low Baie-Comeau 49,243215 -68,144818	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7795	12, avenue de Maisonneuve Baie-Comeau 49,242019 -68,147896	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7796	14, avenue de Maisonneuve Baie-Comeau 49,241872 -68,147824	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7797	16, avenue de Maisonneuve Baie-Comeau 49,241724 -68,147752	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain	20, avenue de	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en

résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7799	Maisonneuve Baie-Comeau 49,241428 -68,147608				2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7800	22, avenue de Maisonneuve Baie-Comeau 49,24128 -68,147536	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7801	24, avenue de Maisonneuve Baie-Comeau 49,241133 -68,147463	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7803	5, avenue de Ramezay Baie-Comeau 49,240517 -68,144506	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7804	13, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241107 -68,144336	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7805	63, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,24189 -68,145196	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7806	66, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,241657 -68,145849	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7807	68, avenue de Ramesay Baie-Comeau (Québec 49,241476 -68,145761	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7808	80, avenue de Ramesay Baie-Comeau 49,240652 -68,14465	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel 7808	14, avenue Low Baie-Comeau	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003

contamine du quartier St-Georges 7809	49,240638 -68,145794				Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7810	16, avenue Low Baie-Comeau 49,240721 -68,145926	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7811	24, avenue Low Baie-Comeau 49,241107 -68,146328	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrain résidentiel contaminé du quartier St-Georges 7813	26, avenue Low Baie-Comeau 49,241244 -68,146384	Manicouagan		Benzo(a)pyrène	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Terrains au sud de l'ancien dépôt pétrolier Esso 1585	9, route Maritime Baie-Comeau 49,2296131628 -68,1366014547	Manicouagan	Fluoranthène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C
Georges Ringuette - Station service 1596	102, route 138 Baie-Trinité 49,4133978912 -67,3137075249	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1992 Q : Plage B-C
Poste de distribution Baie-Trinité - Sols contaminés 1648	Route 138 49,409033611 -67,3598749172	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : > C
Centre de transfert de matières dangereuses 1660	49,1840254107 -68,3907302207	Manicouagan	1	1	R : Terminée en 2001 Q : <= C
Épicerie dépanneur Les Buissons enr. 7897	107, ch. Principal Pointe-aux-Outardes 49,133627 -68,368359	Manicouagan		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1996 Q : <= B
Turgeon, Yves 6367	254, chemin Principal Pointe-aux-Outardes 49,1084281703 -68,3823802921	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= B
Aéroport de Pointe-Lebel	Pointe-Lebel 49,1367222222	Manicouagan	Nitrate (N-NO3-)		R : Non terminée

1661	-68,2003888889				
Camp forestier (camp La Blache - Scierie des Outardes)	TNO Rivière-aux-Outardes	Manicouagan		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
7534	50,1324103045 -69,3890282421				
Camp Okaopéo, Km 180, route 389	km 180, Route 389 Rivière-aux-Outardes	Manicouagan	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1662	50,3773956278 -68,8282313888				
Campement industriel - Hydro-Québec		Manicouagan	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
6728	49,7485555556 -68,624075				

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



Le Ministère

Renseignements généraux

Communiqués de presse

Nos activités et services

Nos engagements

Nos programmes

Nos publications

En région

Emplois

Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec

Centre d'expertise hydrique du
Québec

Communiqués de presse

PROJET D'ÉLIMINATION DES BPC À MANIC DEUX

Un bilan de fin d'année positif

Baie-Comeau, le 12 décembre 1996 - Après un peu plus de 11 mois d'activités, l'entrepreneur Cintec Environnement inc. et son sous-traitant Sanexen Services Environnementaux, ont maintenant réalisé environ 90 % des travaux de traitement et d'élimination prévus au contrat octroyé par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), incluant les quantités appartenant à Hydro-Québec. Ceci tout en amorçant parallèlement l'élimination des matériaux contaminés par des BPC qui appartiennent aux entreprises privées de la Côte-Nord. De plus, ce projet a permis d'injecter près de 7 millions de dollars dans l'économie locale et de créer plus de 40 emplois directs.

Les intervenants du projet d'élimination des BPC à Manic Deux ont tracé aujourd'hui un bilan provisoire des travaux qui sont en cours actuellement à Manic Deux.

Rappelons qu'avant le début des travaux, les procédés technologiques utilisés ont dû faire l'objet d'essais de démonstration. Les essais auxquels étaient soumis l'incinérateur LFC de Cintec et les procédés DÉCONTAKSOLV et ULTRASORPTION de Sanexen, avaient pour but de démontrer que toutes les exigences sont respectées et que les travaux peuvent être réalisés efficacement et de façon sécuritaire.

LES ESSAIS DE DÉMONSTRATION

Les essais de démonstration ont établi que le procédé DÉCONTAKSOLV répondait à toutes les exigences pour décontaminer les équipements électriques. Le MEF a donc délivré en juin et en août 1996 les certificats d'autorisation requis pour que Sanexen commence à traiter respectivement les transformateurs et les condensateurs.

Un certificat d'autorisation a aussi été délivré en septembre pour le procédé ULTRASORPTION, à la suite d'essais de démonstration réussis. Ce procédé sera utilisé pour extraire les contaminants, s'il y a lieu, des eaux de ruissellement, des eaux usées et des eaux de lavage récupérées sur le site.

Dans le cas de l'incinérateur LFC, les essais de démonstration ont eu lieu à la fin août. Ils ont démontré que toutes les exigences sont respectées, notamment que les BPC sont détruits dans une proportion supérieure à 99,9999 %. Un certificat d'autorisation a donc été délivré à la fin septembre à Cintec qui a pu alors procéder à l'élimination des BPC dont le MEF a la garde.

QUALITÉ DES TRAVAUX

Cintec a débuté ses opérations d'élimination le 22 septembre 1996. Les conditions et paramètres d'opération sont les mêmes que ceux des essais de démonstration. Un suivi quotidien est réalisé pour les émissions atmosphériques, les sols et solides traités et les résidus de chaux du traitement des gaz afin de s'assurer que l'incinérateur LFC respecte les exigences du certificat d'autorisation.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Le programme de suivi environnemental mis en place pour la période d'opération comprend des mesures du niveau sonore, l'échantillonnage des sols sur le site et aux alentours ainsi que l'échantillonnage des eaux souterraines, de surface et de l'air ambiant. Ce programme permet de s'assurer de la conformité des opérations. Depuis le début des opérations, des mesures de bruit ont été effectuées de jour et de nuit, un échantillonnage de l'air ambiant est réalisé à toutes les semaines, les eaux souterraines sont échantillonnées dans les piézomètres (sondes) installés en

périphérie du site, et les eaux de surface sont récupérées dans les bassins en vue de leur traitement par le procédé ULTRASORPTION. De plus, un suivi environnemental d'une durée de 12 mois, sera réalisé après le démantèlement des installations afin de s'assurer que toutes les normes auxquelles est assujettie la restauration du site sont respectées. Ce suivi environnemental s'effectuera sous la supervision du MEF en collaboration avec le Comité de vigilance Manicouagan (CVM).

MODES D'OPÉRATION ET PERFORMANCES

Depuis le début des travaux d'élimination des BPC à Manic Deux, soit entre le 22 septembre et le 30 novembre, l'incinérateur à lit fluidisé circulant de Cintec est en marche 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Quelques arrêts sont survenus afin de procéder à des travaux d'entretien et des opérations d'ajustement visant l'optimisation du procédé.

QUANTITÉS TRAITÉES

Le 30 novembre, plus de 1200 tonnes de matériaux contaminés avaient été traitées aux installations de Manic Deux. Avec l'avènement des propriétaires privés il faut prévoir qu'au terme du projet, environ 2000 tonnes de matériaux contaminés auront été traités.

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE LA CÔTE-NORD

Le projet d'élimination des BPC à Manic Deux vise à apporter une solution complète et définitive au problème des BPC dans la région de la Côte-Nord. Les intervenants se sont donc conjointement engagés à appuyer toute démarche favorisant l'élimination des BPC sur tout le territoire de la Côte-Nord. Cette implication vise ainsi à inciter les entreprises privées qui possèdent des BPC à les éliminer pendant que les technologies sont disponibles dans la région. À ce jour, plusieurs contrats ont été conclus. Le bilan des ententes avec les propriétaires privés de BPC est tel que les objectifs sur ce volet du Projet seront bientôt atteints. Rappelons que seuls les BPC de la région sont visés par cette opération et qu'après ces travaux, tous ces équipements seront démantelés et le site restauré.

BILAN DES ENTENTES CONCLUES	
COMPAGNIES	
QCM Port-Cartier	Donohue Baie-Comeau
IOC Sept-Îles	Cargill Baie-Comeau (en négociation)
Uniforêt Port-Cartier	Ville de Baie-Comeau
Reynolds Baie-Comeau	Québec-Téléphone Sept-Îles
TOTAL DES BPC À ÉLIMINER	1021,74 T.M.

EN LIEN CONSTANT AVEC LA COMMUNAUTÉ

Depuis le début du projet, la population régionale et les citoyens avoisinant le site de Manic Deux ont régulièrement été informés et consultés. Plusieurs activités de communication ont été réalisées (bulletin d'information, kiosque, visites guidées, conférences de presse) et ont contribué à permettre une information transparente et soutenue du déroulement du projet. Les intervenants du projet d'élimination des BPC entendent conserver le lien établi avec la communauté et continueront de l'informer de l'avancement des travaux.

- 30 -

Sources :

Claire Pelletier
 Conseillère en communication
 Ministère de l'Environnement
 et de la Faune
 Tél.: (418) 643-2552
 Adresse électronique : claire.pelletier@mef.gouv.qc.ca

Richard Perron
 Conseiller en communication
 Comité de vigilance
 Manicouagan
 Tél. : (418) 295-3169

Liette Roy
Conseillère en communication
Tecsult Environnement
Tél.: (514) 287-8584 Roger Leduc
Conseiller en communication
Cintec Environnement
Tél.: (514) 364-6860



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)

Le Ministère

- Renseignements généraux >
- Communiqués de presse >
- Nos activités et services >
- Nos engagements >
- Nos programmes
- Nos publications >
- En région
- Emplois
- Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec
- Centre d'expertise hydrique du
Québec

Registre des interventions d'Urgence- Environnement

Événement :	ACCIDENT ROUTIER	
Date de signalement de l'événement :	8 mai 2012	
Numéro de dossier :	7110-09-12-96020-06	Catégorie : 1
Lieu de l'événement :	kilomètre 50, route 389	
Municipalité ou territoire :	TNO Rivière-aux-Outardes	
Région administrative :	Côte-Nord	
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Nitrate d'ammonium	
Milieu(x) touché(s) :		
Autres ministères et organismes publics impliqués :	Service incendie de la Ville de Baie- Comeau Ministère des Transports du Québec Sureté du Québec	
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence- Environnement	
Autres informations :	Aucun déversement	

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

ANNEXE C

LISTE DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Liste des photographies aériennes consultées pour le projet

Numéro de photo	Année	Échelle	Type d'émulsion
Q72140_038 Q72140_224	1972	1 : 40 000	Noir et blanc
Q73136_104 à 105 Q73136_162 Q73137_051 à 052 Q73147_186 Q73149_001 Q73149_048 à 049	1973	1 : 40 000	Noir et blanc
Q74109_086	1974	1 : 40 000	Noir et blanc
Q82308_215 Q82310_014	1982	1 : 40 000	Noir et blanc
Q87131_012 Q87138_017 Q87138_019 Q87138_145 Q87160_100 Q87178_158 Q87181_143 Q87190_063 Q87193_066	1987	1 : 15 000	Infrarouge
Q87314_143 Q87314_184 Q87315_254 Q87316_242 Q87317_246 Q87324_036	1987	1 : 15 000	Noir et blanc
Q92507_047	1992	1 : 40 000	Noir et blanc
Q96831_102 Q96838_170 Q96839_010 Q96839_042 Q96844_057 Q96847_237 Q96848_015 Q96848_187	1996	1 : 40 000	Noir et blanc

Les photographies aériennes sélectionnées proviennent de la banque de La Géomathèque. Les années couvertes par la sélection de photographies aériennes dépendent des produits disponibles pour le tronçon de route 389 à l'étude, soit le Projet D du kilomètre 22 au kilomètre 110.

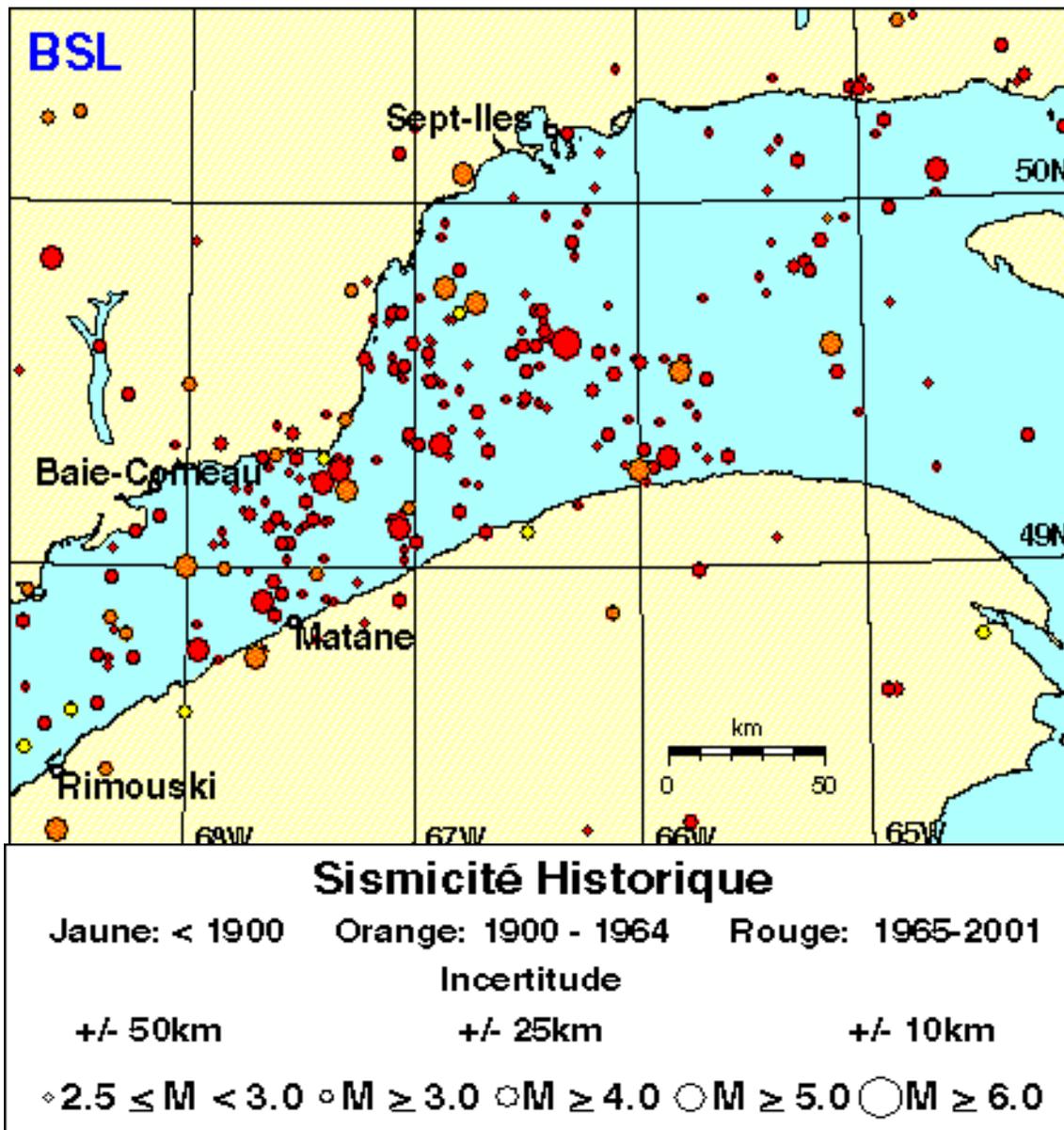


SNC • LAVALIN

5955 Saint-Laurent bureau 300
Lévis Québec G6V 3P5
418-837-3621 - 418-837-2039

Sismicité de l'estuaire du Saint-Laurent

Figure 1 Sismicité de l'estuaire du Saint-Laurent



Source: Ressources naturelles Canada, 2012

